



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RENCONTRES RÉGIONALES CANAL ENTREPRISES

LILLE – CCI RÉGION HAUTS DE FRANCE – 26 JUIN 2023

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

INTRODUCTION

PHILIPPE HOURDAIN

PRÉSIDENT



INTRODUCTION

NADIA CHELLAFA

COMMISSION EUROPÉENNE – AGENCE CINEA



INTRODUCTION

FRANCK DHERSIN

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES MOBILITÉS, DES
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES PORTS



Région
Hauts-de-France

INTRODUCTION

JEROME DEZOBRY

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

FRÉDERIC PISSEONNIER

PRÉSIDENT



LA MINUTÉ SÉCURITÉ

TRAVAIL PAR TEMPS CHAUD SUR CHANTIER

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous et de tous les instants



- PREALABLE

+ **Trois litres d'eau par jour. C'est le minimum qu'il faut consommer en été sur les chantiers. Sans quoi, le coup de chaleur menace.**

+ **Maux de tête, rougeurs, vertiges, frissons, sont autant de signes de cette défaillance de l'organisme. D'autres symptômes comme des crampes musculaires, des nausées ou des troubles du comportement peuvent survenir...**

+ **Si un collègue présente des symptômes, il faut le mettre à l'abri dans un lieu frais, lui donner à boire avec précaution, humecter son visage et ses membres et appeler les secours.**

TRAVAIL PAR TEMPS CHAUD

- MOYENS DE PRÉVENTION

- + S'hydrater et se rafraîchir fréquemment,
- + Porter des vêtements adaptés
- + Couvrir sa tête (avec protège-nuque)
- + Organiser les tâches et adapter les horaires
- + Travailler à l'ombre
- + Veiller à l'usage de certains médicaments (déshydratant ou photo sensibilisant)



TRAVAIL PAR TEMPS CHAUD



● REX CANICULE 2022 SUR S1

+Par temps chaud, ça brûle aussi dans l’Oise.

- **Attention aux mégots de cigarettes, barbecue et autres sources de feux sur les chantiers de libération des emprises**
- **Attention aux circulations de véhicules sur les chemins agricoles et chemins de service de VNF enherbés : sur le S1, on ne circule plus sur les chemins de service les jours de canicule.**

Feux de champs dans l’Oise : à Crépy-en-Valois, les flammes maîtrisées à quelques mètres des premières maisons

Les flammes ont frôlé les habitations, ce jeudi, à Crépy-en-Valois et les pompiers et les agriculteurs luttaiient encore en fin de journée contre un nouvel incendie entre Chèvreville et Brégy. De quoi craindre le pire si les températures montent encore dans les jours à venir.



Dans l’Oise, plus de 300 hectares ont brûlé depuis le début de l’été 2022, principalement de la culture. • © SDIS 60



RENCONTRES CANAL ENTREPRISES 2023

1. L'AVANCEMENT DU PROJET

1. Les délibérations cadres du conseil de surveillance
2. L'avancement technique et des instructions
3. Pont canal de la Somme

2. AVANCEMENT DES RÉPONSES AUX ATTENTES DES ENTREPRISES EXPRIMÉES LORS DU SOURCING TOARC

L'insertion / emploi – la démarche Grand Chantier- L'innovation - Matériel et approvisionnement
Ordonnancement et planification

3. CADRE RÉGLEMENTAIRE, PRINCIPES ET ATTENTES DE LA MOA VIS-À-VIS DES ENTREPRISES

1. Le cadre réglementaire : terrassement et barrages
2. Les politiques de la SCSNE
3. Les outils de suivi

4. ALLOTISSEMENT / ORDONNANCEMENT / PLANNING

Allotissement - secteur Ecluse, les secteurs 2,3,4

PRESENTATION DES ORATEURS



Séverine RICHE
Membre du directoire



Vincent HULOT
Membre du directoire



Benoit DELEU
Directeur Technique



Barbara GRISOT
Directrice Des marchés Publics

PRESENTATION DES ORATEURS



Franck Rousseau

Directeur Terrassements et innovation



Véronique Berche

Directrice Risques géotechnique et barrages



Gaëtan Potié

Direction Technique - Directeur Technique Adjoint en charge de l'OPC-M



Nicolas Dumont

Directeur Développement Economique

PRESENTATION DES ORATEURS



Yannick ADDA

Direction technique – Directeur Secteur 2



Olivier MURRU

Direction technique – Directeur Secteur 3



Catherine JACQUART

Direction technique – Directeur Secteur 4

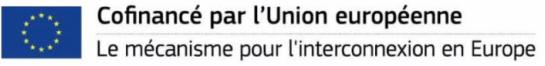


Charles BIZIEN

Direction technique – Directeur Secteur 5

ORGANISATION GENERALE

Financeurs



Maitre d'ouvrage



AMO-COP



Maitres d'oeuvre

Secteur 1 – TEAM O+

Secteurs 2- ONE 2

Secteurs - Arcadis

Secteur 4 – ONE4

Secteur 5 - Ecluses – ONE5

Conception/réalisation

Pont canal de la Somme

Exploitant





QUESTIONS, DISCUSSIONS...

MODALITÉS D'ORGANISATION

- VOS QUESTIONS :
 - MAIL À GRAND-CHANTIER.CSNE@SCSNE.FR

- RÉPONSES
 - + En séance
 - + Après la réunion

Présentation + Synthèse des réponses publiées
sur le site internet
<https://canal-seine-nord-europe.fr/>



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

1. AVANCEMENT DU PROJET

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

1.1 LA SCSNE ET LES ATTENTES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

+Créée en 2017, établissement public local depuis 2020

Le conseil de surveillance

- **Président Xavier Bertrand**
- Vice-Présidente Nadège Lefebvre
- Rassemble les collectivités qui financent, L'Etat et l'Europe
- Fixe les orientations stratégiques du projet, budget, opération d'investissement



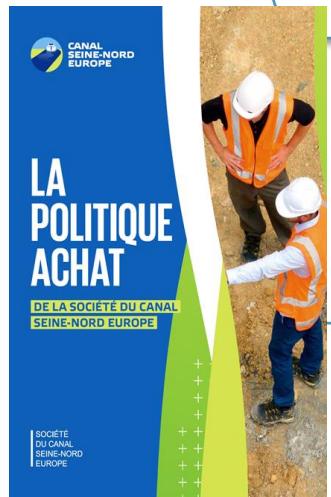
Directoire – équipe

DÉLIBÉRATION STRUCTURANTES 2018-2020



Schéma de gestion des déblais et des approvisionnements

- > Guide TechnoSolutions
- > Convention de partenariat avec la profession agricole



Politique achat

DÉLIBÉRATION STRUCTURANTES 2018-2022



Certification HQE du projet



Dispositifs Canal Solidaire, Entreprises, Emploi, Accueil, Formation

Conventions de partenariat

- - Etablissements d'enseignement supérieur / Education nationale
- Profession agricole et forestière (Chambres d'agricultures, Fédérations, Syndicats)
 - Gendarmerie / Commonwealth war graves commission (CWGC)
 - Fédération régionale des travaux publics

Contrats territoriaux de développement (dont projets des territoires)

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2022/2023

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous, et de tous les instants



Politique PREVENTION/ SECURITE



Politique Innovation



CONTRACT MANAGEMENT

Politique gestion contractuelle



Politique Transition énergétique et résilience au
changement climatique

1.2 AVANCEMENT DES SECTEURS

VINCENT HULOT

Membre du DIRECTOIRE

SEVERINE RICHE

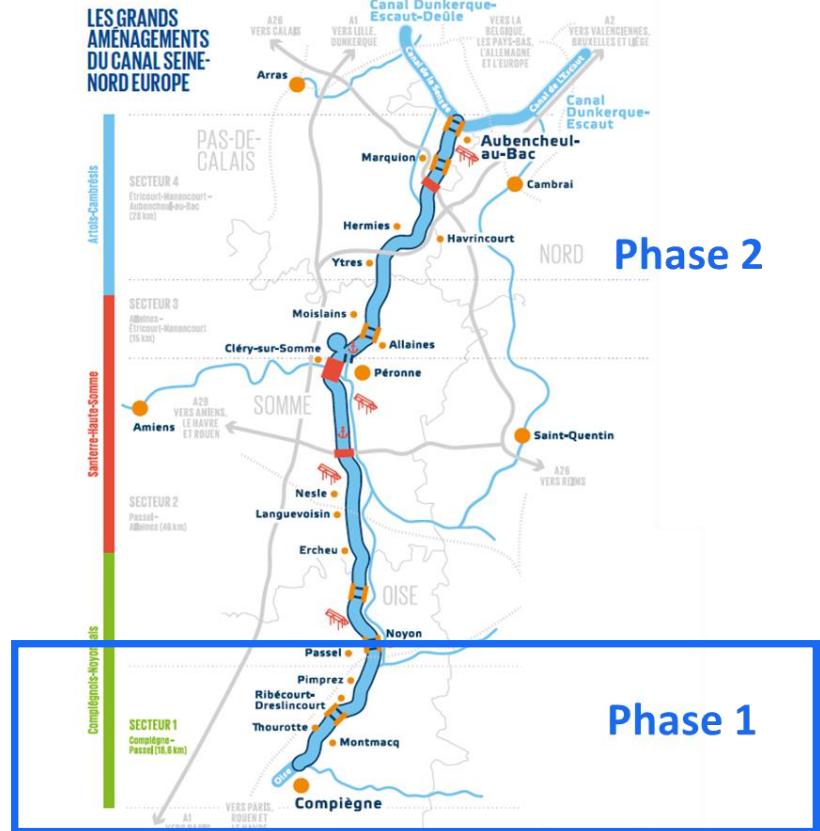
Membre du DIRECTOIRE

BENOIT DELEU

Directeur Technique

AVANCEMENT DU PROJET

SECTEUR 1 AVANCEMENT TECHNIQUE



LES QUAIS DE PIMPREZ ET DE RIBÉCOURT

- **1ÈRE ÉTAPE TERMINÉE EN DÉCEMBRE 2022 :**

- Réalisé : front d'accostage (mouillage 3 m) ; quai et route d'accès
- A réaliser dans le cadre du chantier principal : Modification du mouillage (4,50 m), amenée des fluides (eau et électricité), pré-terrassement de l'arrière quai
- Usage réservé aux besoins de construction du Canal Seine-Nord Europe

- **AMÉNAGEMENT DE L'ARRIÈRE-QUAI À RÉALISER PAR LE FUTUR EXPLOITANT :**



- **ZOOM SUR L'ITE (INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHÉE)**

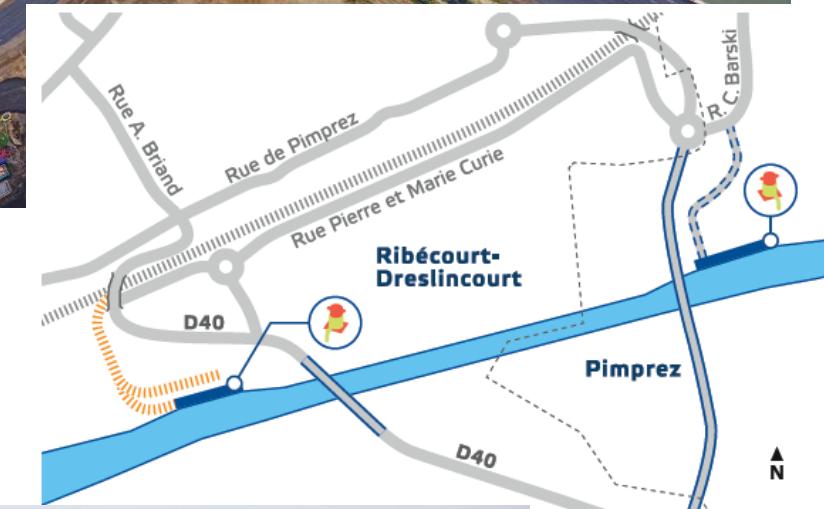
+ MOA SNCF

- Réalisation des voies
- Signalisation des voies, clôtures et systèmes de sécurité etc.
- Fin 2023

+ MOA SCSNE 2023

- Travaux de raccordement aux quais

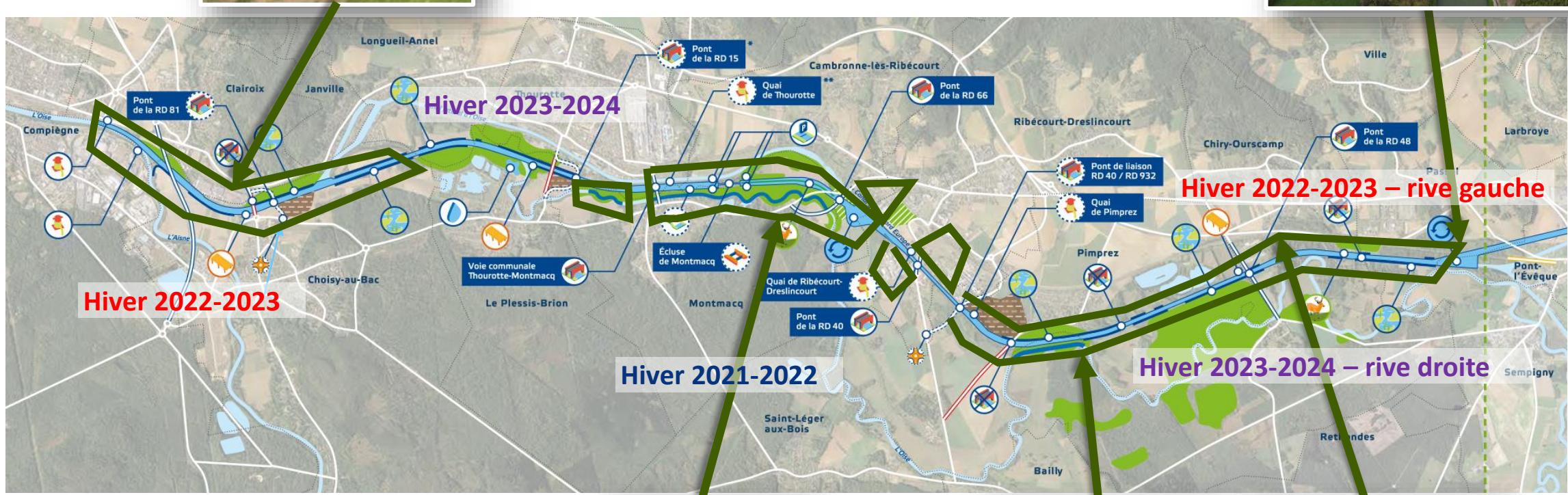
+ Fin des travaux Déc 2023



Route d'accès au quai
 Routes à rétablir ou créer
 Routes existantes

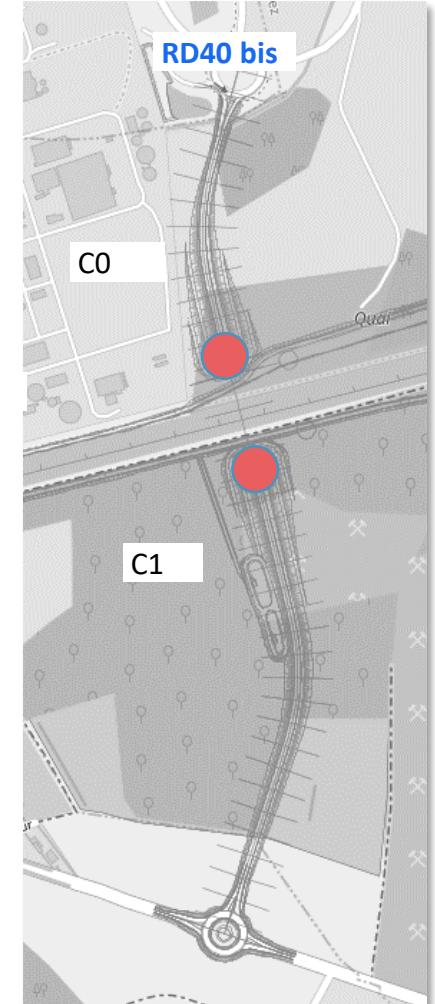
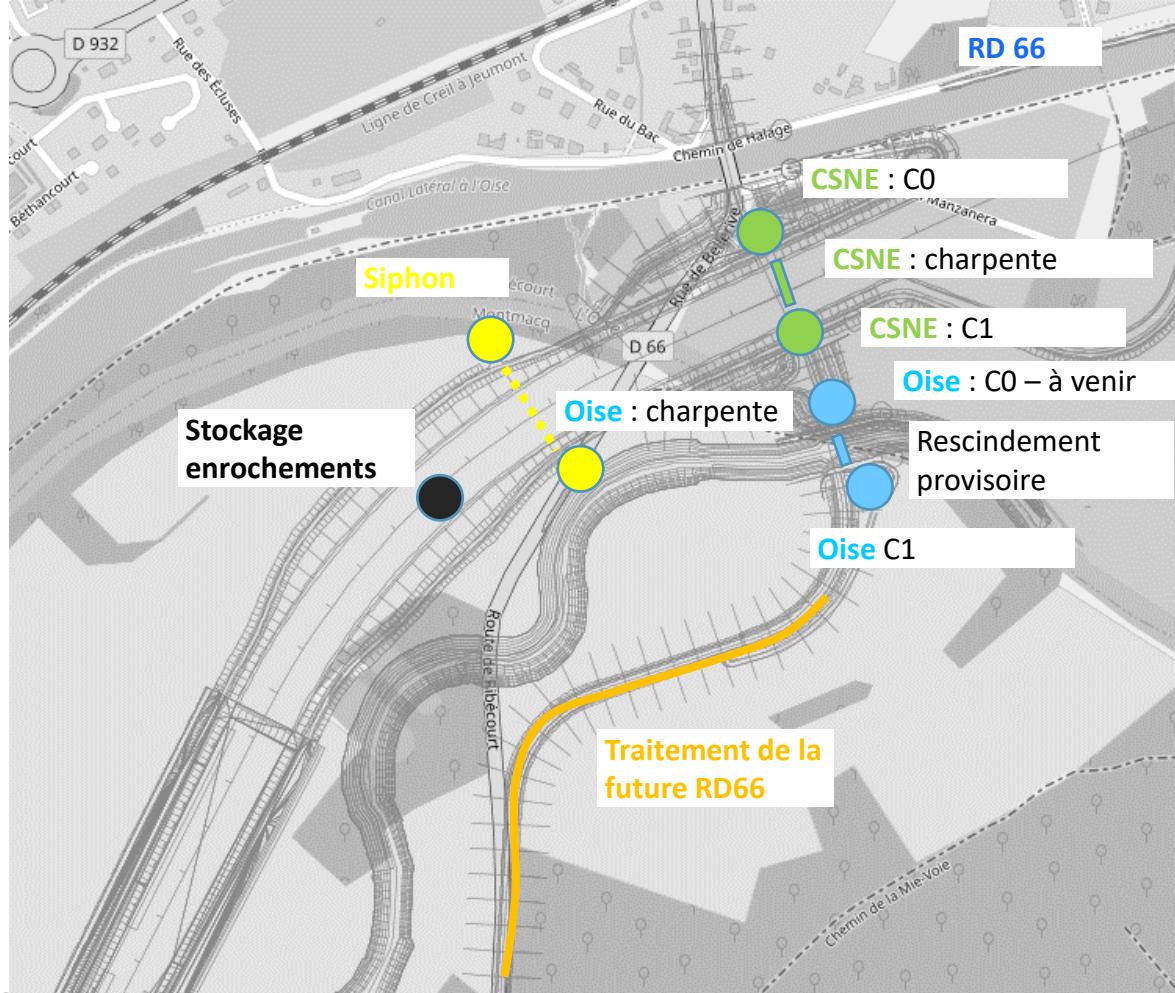
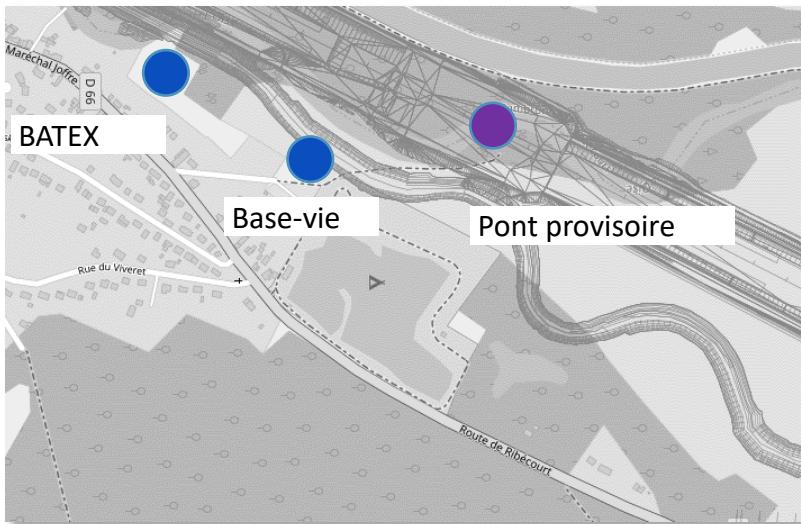


LES DÉBOISEMENTS : 3 SAISONS HIVERNALES

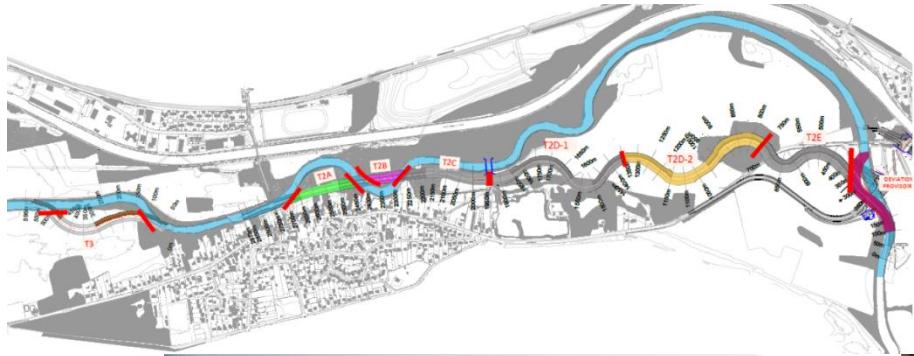


M105 – LES OPÉRATIONS EN COURS

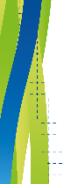
- AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR PLANS



M105 – LE RESCINDEMENT DE L'OISE



M105 – LES RÉTABLISSEMENTS ROUTIERS



- EN IMAGES



31

Rencontres régionales Canal Entreprise • 26/06/2023

PRINCIPALES QUANTITÉS

2,1 km de route départementale

300 000 m³ de remblais / 5 100 T d'enrobés

1 ouvrage tripoutres de 105m de portée

3 ouvrages bipoutres de 46m (2x) et 78 m de porté

• ÉCLUSE DE MONTMACQ CAMBRONNE LES RIBÉCOURT – 3 LOTS

Consultation en cours

Attribution 2^{ème} semestre 2023

Travaux 2024-2027

• MARCHÉ TRAVAUX (TOARC) - 6 LOTS

Consultation à partir du 2^{ème} semestre 2023

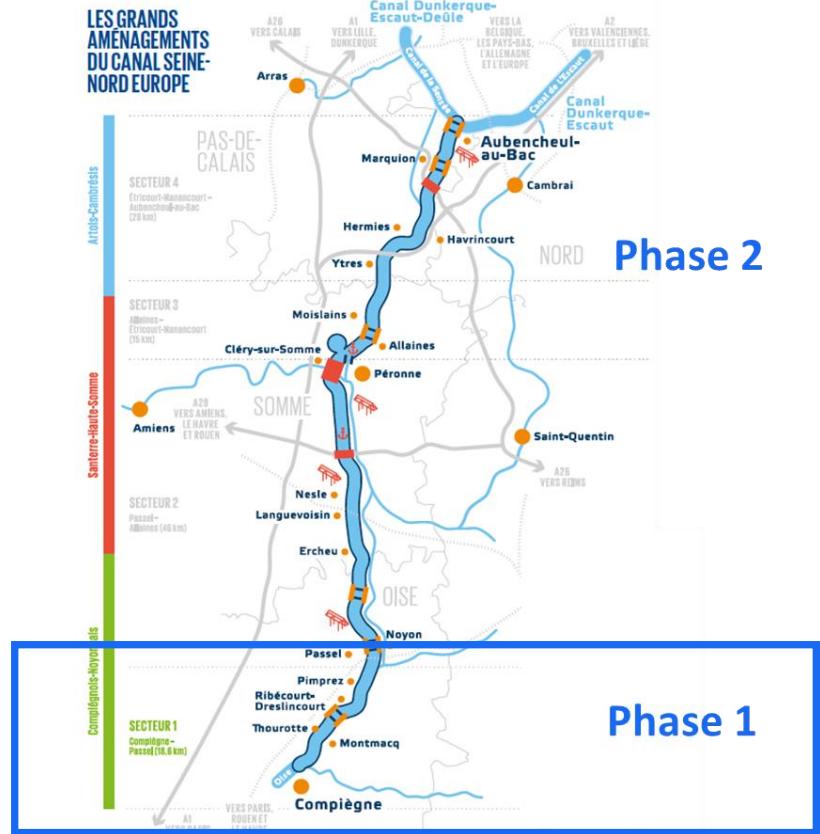
Attribution 2eme semestre 2024

Travaux 2024-2028



AVANCEMENT DU PROJET

SECTEUR 1 FICHE TEASER TOARC S1



- PRINCIPE DES FICHES « TEASER » :
 - + Préparées en collaboration CCI HDF/SCSNE et diffusées par la CCI HDF auprès des entreprises référencées
 - + Objectif : communiquer en amont (1 mois et plus sur les lots conséquents) à destination des entreprises, les informant de la publication prochaine d'une consultation dans le cadre du projet CSNE -> information anticipée sur la publication officielle du DCE via PLACE / BOAMP
 - + Marchés concernés : principaux marchés + marchés susceptibles d'intéresser les entreprises référencées
 - + Informations transmises : dates prévisionnelles de lancement de la consultation et d'attribution du marché / procédure de passation envisagée / dispositifs clés du marché (IAE, clause PME, durée du marché, révision, nature du prix etc) / prestations principales du marché et quantitatif

• ILLUSTRATION : FICHE TEASER TOARC S1

Fiche teaser préalable à consultation Canal Seine-Nord Europe
SECTEUR 1 - REALISATION DU LOT TERRASSEMENTS, OUVRAGES D'ART ET RETABLISSEMENTS DE COMMUNICATIONS (TOARC)

Communication en amont à destination des entreprises les informant de la publication prochaine d'une consultation dans le cadre du projet CSNE.

Coordonnées de l'émetteur du besoin :
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SOCIETE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE
Adresse : 23 Place d'Armes 60200 Compiègne
Téléphone : 03 44 40 74 98
Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <https://www.canal-seine-nord-europe.fr/>

Procédure de consultation

Identification du lot : lot TOARC
Procédure retenue : procédure avec négociation
Calendrier de la procédure :

- Date de publication prévisionnelle : T2 2023
- Date prévisionnelle d'attribution du marché : T2 2024

Caractéristiques du marché

Marché n° 21S1I124

Délai prévisionnel global d'exécution : 49 mois
Nature du marché : marché ordinaire à prix mixtes
Politique Achat SCNE :

- Clause PME : Oui
- Clause CIAE : Oui

Principales prestations

Ensemble des travaux nécessaires à la réalisation des biefs amont et aval et des ouvrages annexes pour le secteur 1 du projet de construction du canal Seine Nord Europe (CSNE), comprenant :

- la construction des biefs aval et amont (terrassements y compris défenses de berges...)
- l'étanchéité du bief amont,
- les 2 avant-ports de l'écluse y compris 2 postes d'attentes,
- les estacades de guidage de part et d'autre de l'écluse,
- les soutènements en palplanches sur les 2 biefs,
- les armées-quais à Ribécourt-Dreslincourt et Pimprez,
- les rescoindes de l'Oise (Muids, Pimprez),
- la Confluence de l'Oise,
- le déversoir de Pimprez,
- les 5 siphons sur le bief amont (y compris les chenaux amont et aval),
- la prolongation du siphon du Ru du Matz,
- les rétablissements routiers,
- la chaussée des chemins de service (uniquement béton bitumineux au droit de l'écluse),
- le rétablissement des chemins agricoles,
- les équipements fluviaux sur les quais et le long des biefs, y compris signalisation,
- les dispositifs d'assainissement le long des biefs,
- la réalisation des sites des dépôts définitifs et comblements (étangs de Chiry-Ourscamp, bras morts...).

- la gestion des sites provisoires,
- la préparation / élaboration des matériaux de remblais,
- la préparation du terrassement fin pour plantation, modelage du sol, substrats.

La liste n'est pas exhaustive et les prestations ne sont données ici qu'à titre prévisionnel.
Quatre autres lots, liés au lot principal TOARC, objet de la présente fiche, seront également prochainement lancés au cours (2023 T2) :

- Lot Aménagements paysagers et écologiques du bief aval
- Lot Aménagements paysagers et écologiques du bief amont
- Lot Aménagements paysagers et écologiques des gravierères de Chiry-Ourscamp
- Lot Déconstruction des ponts

Le lot « Aménagement des seuils de l'Oise » sera lancé au 2^{ème} trimestre 2025.

Eléments techniques complémentaires

Quantités estimatives :

Les besoins pour ce marché se traduisent par les principales quantités prévisionnelles suivantes :

- Volume de déblais ~ 7 millions m³ dont environ 3,5 millions de m³ à évacuer
- Volume de remblais ~ 3 millions m³
- Volume d'enrochements ~ 275 000 m³
- Volume de béton :
 - Béton de propreté : ~13 000 m³
 - Béton immergé et structurel : ~17 000 m³
- Masse des armatures des bétons armés : ~5 900 t
- La surface d'écran de soutènements (palplanches) : ~120 000 m²



Pour suivre les opportunités en continu...
Référez-vous sur <https://hautdefrance.ccbusiness.fr/canal-seine-nord-europe>
Votre entreprise intègre la communauté projet CSNE et bénéficie ainsi d'une visibilité accrue. Elle est identifiée sur une cartographie dynamique par compétences. Votre profil utilisateur permet à tout moment aux acheteurs de vous contacter.
Et accéder aux opportunités d'affaires du chantier. Vous serez informé par newsletter de l'actualité business du projet : consultations, rencontres d'affaires, sourcing, news/actu...

• INFOGRAPHIE FICHE TEASER TOARC S1

Marché TOARC Secteur 1 (Compiègne - Passel)

Informations prévisionnelles, sous réserve de publication

Lot 1 TOARC

- Publication T2 2023
- Procédure négociée
- Notif T2 2024
- 49 mois

Infos techniques complémentaires

- Déblais : ~ 7M de m³
- Remblais : ~ 3M de m³
- Enrochement : ~ 275 000 m³
- Béton : non structuré 13 000 m³, structuré 17 000 m³
- Armatures BA : 5 900 tonnes
- Palplanches : ~120 000 m²

Lot 5 Démolition d'ouvrages d'art

- Publication T2 2023
- Appel d'offres ouvert
- Notif T4 2023
- 43 mois

Infos techniques complémentaires

- Démolition culées : ~ 8 400 tonnes
- Démolition tabliers : ~ 2 100 tonnes
- Démolition hourdis : ~700 tonnes

Lot 2 Aménagements paysagers et écologiques – Bief Aval

- Publication T2 2023
- Appel d'offres ouvert
- Notif T4 2023
- 70 mois

Lot 3 Aménagements paysagers et écologiques – Bief Amont

- Publication T2 2023
- Appel d'offres ouvert
- Notif T4 2023
- 70 mois

Lot 4 Aménagements paysagers et écologiques – Gravières de Chiry-Ourscamp

- Publication T2 2023
- Appel d'offres ouvert
- Notif T4 2023
- 70 mois

Lot 6 Aménagements continuité piscicole – Amont confluence Oise/CSNE

- Publication T2 2025
- Appel d'offres ouvert
- Notif T3 2025
- 18 mois

Infos techniques complémentaires

- Déblais : ~ 7 000 m³
- Enrochement : ~ 17 tonnes
- Gabions : ~840 m³

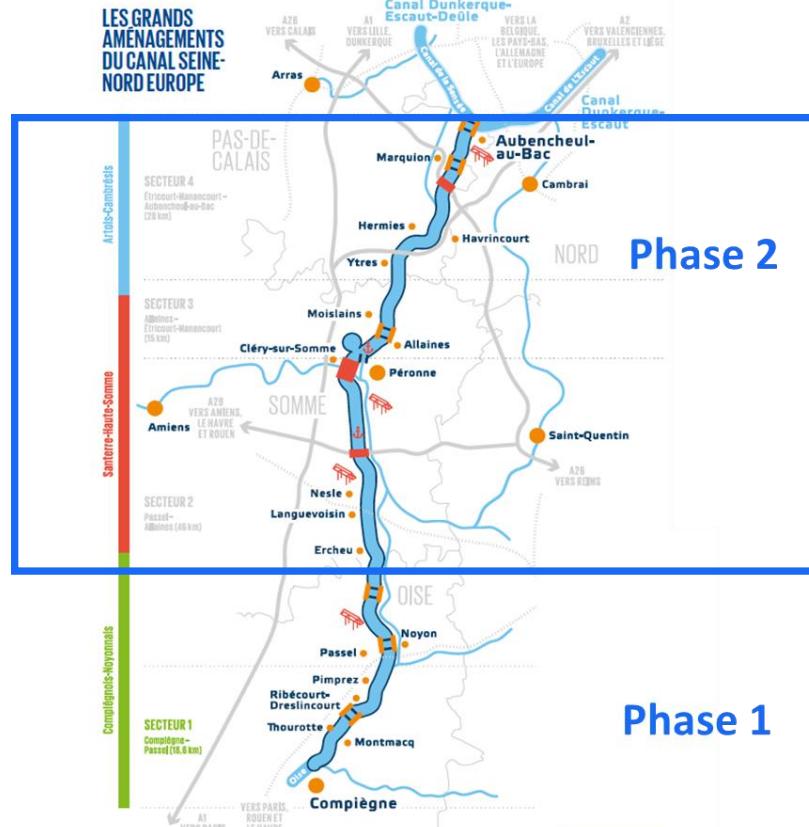
Légende

Objectif de publication	Objectif de notification	Type de procédure	Répartition de la note	Durée estimée du marché	Tranche budgétaire du lot
Publication T2 2023	Notif T1 2024	Procédure négociée	Technique 30% Prix 70%	70 mois	< 50 K entre 50 K et 200 K entre 200 K et 500 K entre 500 K et 1 M entre 1 M et 5 M entre 5 M et 20 M entre 20 M et 100 M > 100 M

AVANCEMENT DU PROJET

> Procédures réglementaires

> Avancement technique – secteurs 2 à 5



● MAITRISE DES EMPRISES

- 75% sous périmètre d'aménagement foncier (95% dans le Pas de Calais)
- 25% en acquisition directe (amiable ou expropriation)

● ENQUÊTES PARCELLAIRES ET ARRÊTÉS OBTENUS

- 3 arrêtés de cessibilité dans l'Oise
- 1 arrêté dans la Somme et le Pas de Calais
- 2 arrêtés de PPA dans l'Oise / 1 dans la Somme

● AFAFE

- Présentation en mai 2023 des avant-projets d'exploitation aux exploitants agricoles dans la Somme
- Présentation aux exploitants début 2024 dans l'Oise,
- Présentation courant 2024 dans le Pas de Calais

- 1610 HA À DIAGNOSTIQUER
- 557 HA DIAGNOSTIQUÉS
- FIN DES DIAGNOSTICS ESTIMÉ DURANT LE 1^{ER} SEMESTRE 2025
- A CE STADE 14 FOUILLES PRESCRITES

INSTRUCTION DU DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

- + Dépôt du dossier le 15 mars 2022.
- + Avis de l'autorité environnementale le 8 novembre 2022.
- + Passage devant la commission biodiversité du CNPN le 19 avril 2023 : avis favorable sous conditions du CNPN le 14 juin.
- + Mise à jour du dossier d'enquête publique pour y intégrer les modifications de projet (concertation, conception des barrages, évolution entre l'AVP et le PRO...)
- + Enquête publique prévue au quatrième trimestre 2023.

INSTRUCTION DU DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

SPÉCIFICITÉ RÉGLEMENTATION BARRAGES

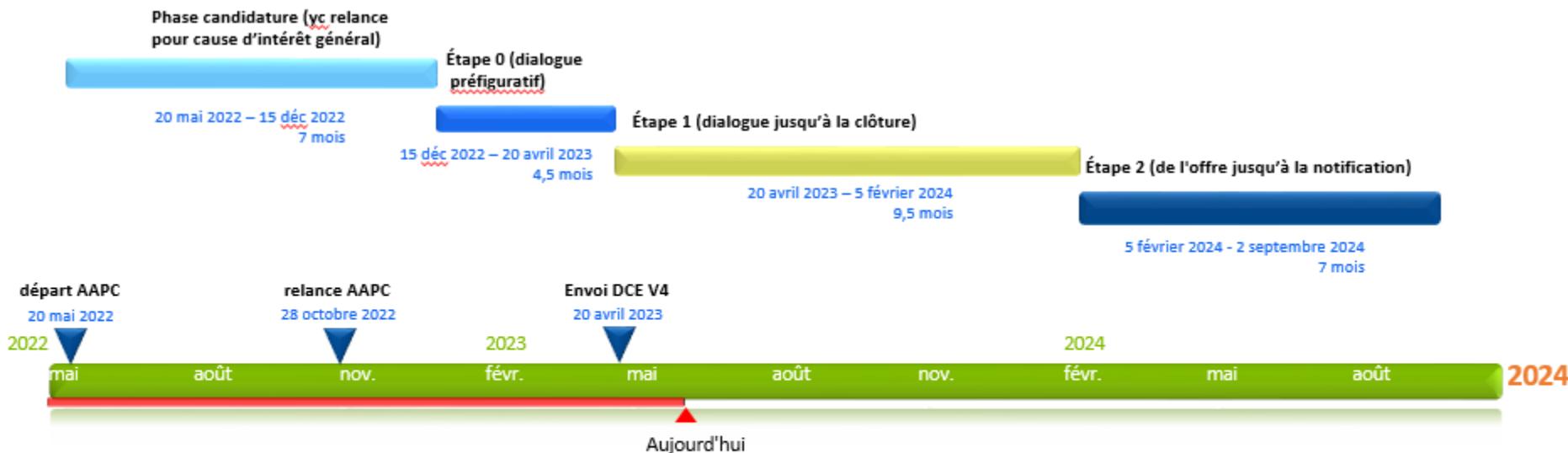
- + Le dossier d'autorisation environnementale comprend des études de danger
- + La conception doit répondre aux exigences techniques de l'arrêté technique barrages de 2018
- + Les barrages de classe A sont présentés au Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques (CTPBOH) dont l'avis doit être favorable avant démarrage des travaux d'ouvrages hydrauliques

Le CSNE, ce sont 14 barrages dont 5 de classe A, 5 de classe B, 4 de classe C

1.3 AVANCEMENT PONT CANAL DE LA SOMME

SEVERINE RICHE
Membre du directoire

- CALENDRIER DE PASSATION DU DIALOGUE COMPÉTITIF : 23 MOIS



- DÉCLINAISON DE LA POLITIQUE ACHAT

- + Mise en œuvre d'une démarche de sourcing préalable

- Avis d'appel à intérêt en avril 2021 et auditions consécutives de 5 groupements

- + Démarche grand chantier

- Clause CIAE
- Clause interprétariat
- Clause obligation recours PME fixée à 15% minimum, érigée en critère de jugement des offres
- Clause d'implantation des locaux

- + Critères environnementaux

- Mesures d'évitements, réduction, compensation des atteintes à l'environnement en phase chantier et exploitation
- Eco-conception des ouvrages
- Réduction d'émission de CO2



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

2. AVANCEMENT DES ACTIONS SUITE AU SOURCING TOARC 21/22

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

2.1. LES CONCLUSIONS DU SOURCING : UNE FEUILLE DE ROUTE

SEVERINE RICHE
Membre du DIRECTOIRE

RAPPEL DU CADRE DES ÉCHANGES

- + Démarche lancée en amont de la préparation des consultations pour les marchés TOARC des secteurs 2, 3 et 4
- + Entreprises de travaux représentées par les organisations professionnelles : FNTP/ FRTP Hauts-de-France / SPTF (Charte signée en octobre 2021)
- + Objectif : faire connaître aux entreprises les besoins de la SCSNE en matière de travaux des TOARCs, ses attentes et ses contraintes. Identifier les capacités des entreprises de travaux susceptibles d'y répondre et les attentes des entreprises
- + Règles : dialogue et écoute en fonction des besoins du MOA. Echanges dans le respect des règles de la commande publique : libre accès à la concurrence, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures
- + 4 groupes SCSNE/AMO/MOEs/Représentants FNTP/FRTP/SPTF : 1/Ordonnancement, 2/Innovation, 3/Formations Insertion, 4/Approvisionnement des matériaux et matériels non courants
- + Restitution le 27 juin 2022 à la CCI Hauts de France

- RÉSULTATS SOURCING 2021-2022 = RÉFÉRENCE POUR LE MOA (CADRE D'ANALYSE ET BASE D'INFORMATIONS)
- 2023 : AVANCEMENT RÉFLEXIONS ET POURSUITE DU TRAVAIL
 - + Pont d'étape de ce jour
 - + Réunions en septembre

2.2. L'AVANCEMENT SELON LES ATELIERS

Franck ROUSSEAU

Directeur des Terrassement et de l'innovation

Nicolas DUMONT

Directeur Démarche GRAND CHANTIER

Gaetan POTIE

Directeur technique adjoint

Barbara GRISOT

Directrice des Marchés Publics

2.2. L'AVANCEMENT SELON LES ATELIERS

Démarche Grand Chantier

Nicolas DUMONT
Directeur Démarche GRAND CHANTIER



LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER

- ANTICIPER POUR FAIRE DE CE PROJET UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE
 - + Mobiliser les entreprises et les actifs pour répondre aux besoins du chantier
 - + Optimiser les retombées économiques et sociales pour le territoire

Une déclinaison territoriale

Copilotée l'Etat (Sous-préfets) et la Région Hauts-de-France

Un dispositif Régional
Copiloté par la Région Hauts-de-France et Préfecture de Région

Dispositifs



CANAL
EMPLOI



CANAL
FORMATION



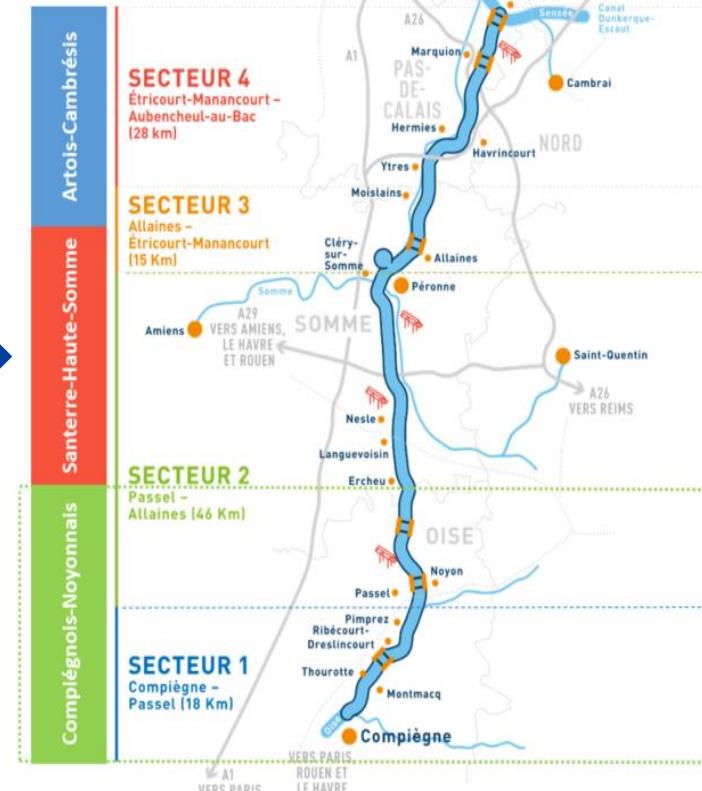
CANAL
SOLIDAIRE



CANAL
ENTREPRISES



CANAL
ACCUEIL

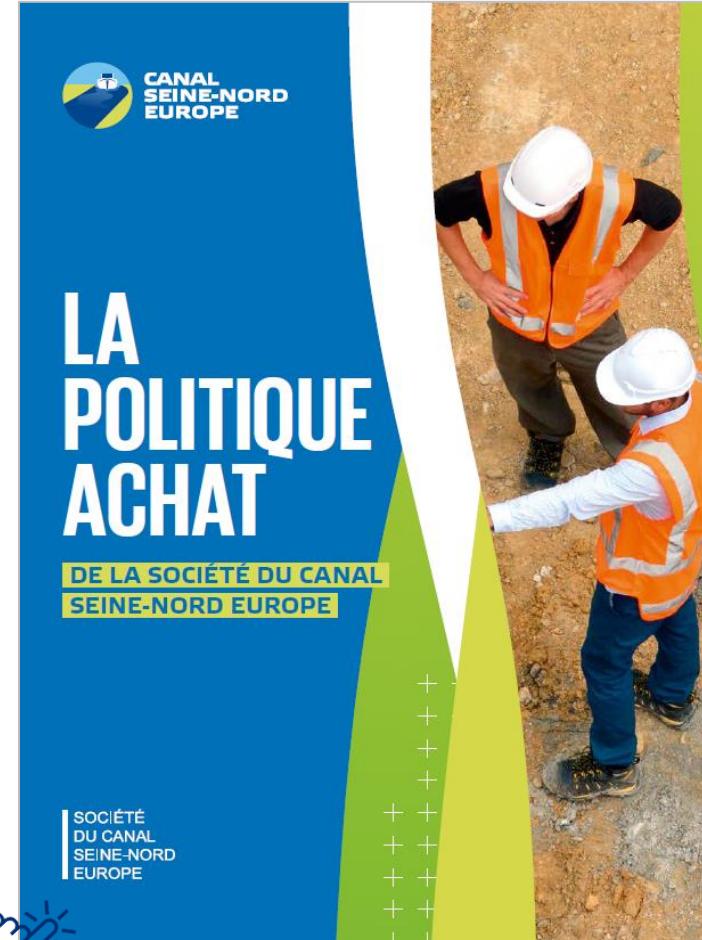


3 contrats territoriaux de développement

- Volet 1 : Aménagement bord à canal
- Volet 2 : Développement économique, emploi, formation, insertion
- Volet 3 : Organisation du chantier
- Volet 4 : Devenir des canaux existants

UNE POLITIQUE ACHAT DE LA SCSNE QUI INTÈGRE LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER

- L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
 - + Un cadre contractuel attentif aux PME / ETI
 - + Des mesures en faveur de l'insertion
 - + La mobilisation des entreprises pour la formation
 - + Un chantier qui s'insère dans la vie du territoire
- L'ENVIRONNEMENT
 - + L'incitation à l'utilisation de la voie d'eau et du rail pour les approvisionnements du chantier
 - + La valorisation des matériaux
- LA SÉCURITÉ DU CHANTIER
 - + Les dispositifs contractuels pour assurer la sécurité du chantier et des opérations
- L'INNOVATION



Attentes du MOA

Importance de la mise en œuvre de la clause d'insertion par l'activité économique pour les publics les plus éloignés de l'emploi

Point d'appui de la **Démarche Grand Chantier**

Enjeux et alertes des entreprises

difficulté générale de recrutement et de tension particulière concernant les métiers des fonctions supports (encadrement, géomètre, topographe, personnels administratifs).

demander un criblage spécifique par Pôle Emploi pour faire face à ces besoins et à ceux des travaux

l'importance de proposer massivement une offre de formation aux savoirs de base en réfléchissant à utiliser la période entre l'attribution et le démarrage effectif des travaux pour des formations de ce type (pour les publics moins éloignés)

Importance de pré-informer très en amont les acteurs de l'emploi sur les territoires (missions locales, maisons de l'emploi, Pôle Emploi, acteurs régionaux et départementaux...) pour mieux identifier les publics et permettre un accompagnement long si nécessaire,

plateformes formation sur le chantier (localisation notamment), : utilisation possible des espaces des organismes de formation le long du tracé (MFR, centres de formation, campus...) ?

Actions MOA

Mise en œuvre de la Clause d'Insertion par l'Activité Economique comme critère d'exécution avec l'accompagnement proposé par **Canal Solidaire**,

Mobiliser les **dispositifs de la démarche Grand Chantier (Canal Formation et Canal Emploi)** sur les problématiques remontées par les entreprises

Note de compréhension des enjeux et de propositions sur leur contribution à l'atteinte des objectifs de la démarche Grand Chantier à fournir par les entreprises dans les consultations

Instaurer une charte d'engagement en matière de valorisation et de promotion des métiers des travaux publics signée par les attributaires

Intégrer le socle de compétences fourni par la profession à nos DCE

Attentes du MOA

Sécurité : Exigence de la SCSNE

- Appui : socle de base élaboré par la branche professionnelle,
- Pour le SCSNE : formation préalable, question de l'accueil sécurité en plus de l'accueil sur le poste de travail ; accueil renforcé pour les intérimaires...).

Enjeux et alertes des entreprises

Les entreprises **alertent sur la problématique des addictions** (volet préventif anonyme(test) dès le pré- recrutement) et sur celle de la difficulté d'accès aux services de médecine du travail (cellule spécifique à solliciter auprès des services de l'Etat)

Thématique sécurité déjà bien intégrée comme facteur de progrès de la profession

Actions MOA

Intégrer le socle de compétences « sécurité » dans les marchés comme pré- requis pour le travail sur le chantier,

Intégrer le socle de compétences fourni par la profession aux DCE

Politique Prévention



LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER

- DIMENSION « EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES » DE LA POLITIQUE ACHAT
 - OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : des actions en faveur de la participation des PME,
 - OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 : des mesures d'insertion des publics cibles éloignés de l'emploi,
 - OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 : la mobilisation des entreprises vis-à-vis de la formation professionnelle,
 - OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5 : l'insertion du chantier dans la vie économique et sociale des territoires,
- « VOLET DGC » DU RÉFÉRENTIEL TRAVAUX QUI EN TRADUIT LES OBJECTIFS DANS LES DCE
- PARTIE DESCRIPTIVES : objectifs, principes d'accompagnement des entreprises, offre de services DGC
- PARTIE PRESCRIPTIVES : attendus des titulaires des marchés (clause d'exécution) en matière de :
 - ✓ recours aux dispositifs de la DGC,
 - ✓ emploi / formation / insertion (CIAE, clause d'interprétariat),
 - ✓ engagement en faveur de la participation des PME,
 - ✓ estimation prévisionnel des besoins en services (hébergements, restauration, transport...),
 - ✓ valorisation touristique du chantier,
 - ✓ Communication,

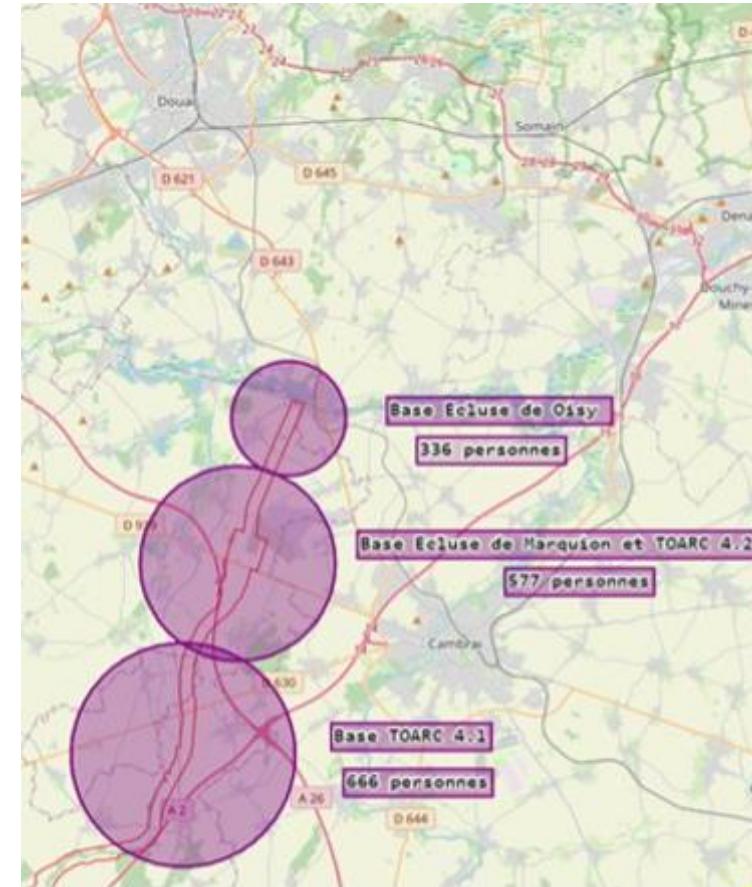
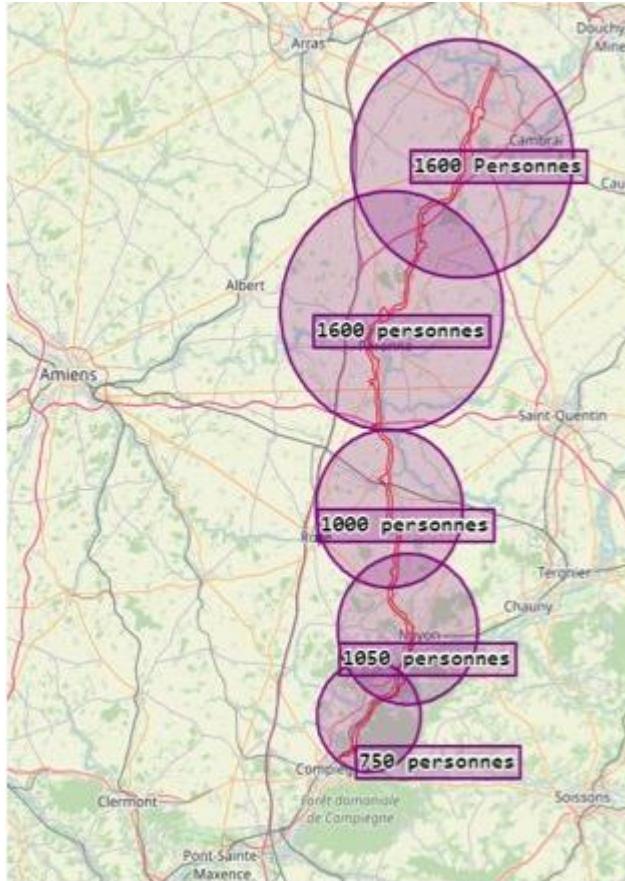


PRINCIPES DU VOLET 3 DES CTD- ORGANISATION DU CHANTIER EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES

- **OBJECTIF**
- **Définir un cadre propice à la bonne insertion du chantier dans son territoire,**
- **LES ENGAGEMENTS DE LA SCSNE : LE CADRE RÉGLEMENTAIRE**
- **Un cadre : l'arrêté d'autorisation environnementale du 8 avril pour le Compiégnois,**
- **Les phasages,**
- **La politique achats pour aller au-delà,**
- **MÉTHODE**
- **Travail participatif mené avec les EPCI,**
- **Identification de deux thématiques :**
 - ✓ **les circulations,**
 - ✓ **l'information et la communication durant le chantier,**

L'EMPLOI SUR LES TERRITOIRES

- LIEUX D'IMPLANTATION PRÉCISE DES INSTALLATIONS DE CHANTIERS
ET ESTIMATION DES VOLUMES D'EMPLOI AFFÉRENTS:





S'INFORMER SUR LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI, DE FORMATION

<https://www.canal-seine-nord-europe.fr/rejoignez-la-dynamique/>



The screenshot shows the official website for the Canal Seine-Nord Europe. At the top, there's a navigation bar with links for 'Marchés Publics', 'Médias', 'Le Canal', 'Nos engagements', 'Le Canal chez vous', and a prominent blue button labeled 'Rejoignez la dynamique'. Below the navigation is a banner stating 'Site internet en cours de construction !'. The main visual is a large photograph of a canal under construction with a bridge in the background. Overlaid on the left side is a large white text box containing the project's name: 'CANAL SEINE-NORD EUROPE'. Below this text box is a smaller descriptive paragraph about the canal's purpose and its connection to major European waterways. A blue call-to-action button at the bottom left reads 'L'essentiel du Canal'. The top right corner of the page features social media icons for LinkedIn, YouTube, and Instagram, along with a 'Select Language' dropdown menu.

DES OPPORTUNITÉS POUR TOUS !



> Je suis chef d'entreprise



> Je suis demandeur d'emploi



> Je suis lycéen, étudiant ou en reconversion professionnelle



> Je suis en parcours d'insertion



> Je suis professionnel de l'accueil

LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER

LES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES PLATEFORME CCI BUSINESS CANAL SEINE-NORD EUROPE



<https://hautsdefrance.ccibusiness.fr/canal-seine-nord-europe>

The screenshot shows the homepage of the CCI Business Canal Seine-Nord Europe website. At the top, there is a navigation bar with a French flag icon, a "Territoires" dropdown, and a "Connexion / Inscription" button. Below the navigation bar, the CCI Business logo is displayed, followed by the text "Accueil > Canal Seine Nord Europe". On the left, a sidebar titled "Pages" lists links to "Présentation projet", "Accédez aux marchés", "Les dispositifs régionaux", "Cartographie", and "Devenir membre". A lock icon is at the bottom of this sidebar. The main content area features a large image of a canal with a ship, with the text "Canal Seine-Nord Europe" overlaid. Below the image, a summary text reads: "Le Canal Seine-Nord Europe, maillon central de la future liaison fluviale à grand gabarit Seine-Escaut, mobilise les forces vives locales et va remodeler le territoire des Hauts-de-France. Sa réalisation est une réelle opportunité collective et durable, synonyme d'emplois pour les habitants et de ...". There are "Voir plus" and "Paramétrer les services" buttons at the bottom right of the main content area.

2.2. L'AVANCEMENT SELON LES ATELIERS



Attentes du MOA

Faire un projet emblématique de la transition numérique et écologique

Améliorer la sécurité sur les chantiers

Montrer les capacités d'innovation du secteur de la construction

Tracer tous les mouvements de terres à une fréquence journalière

Enjeux et alertes

Le MOA est le principal ordonnateur

Les entreprises développent des solutions innovantes

Les entreprises sont engagées dans une démarche de réduction des GES pour la phase construction

Les nouvelles exigences environnementales sur la gestion des terres restent à intégrer dans la conduite des travaux

Les normes techniques, l'assurabilité des procédés innovants, la maturité et coût de certaines solutions peuvent être des freins

Actions

Une **politique d'innovation** au service de la prévention, du climat et de l'environnement, de la surveillance de l'ouvrage

Des **objectifs déclinés** dans les marchés de travaux, appels à projets expérimentaux et partenariats : impact carbone (matériaux et matériels), préservation de la biodiversité, amélioration des conditions de travail, acquisition et traitement de données...

Organiser un **écosystème** connecté pour la construction et la maintenance du canal, adopter un référentiel commun de suivi de mouvement des terres et de traçabilité

ACTIONS REALISEES A DATE

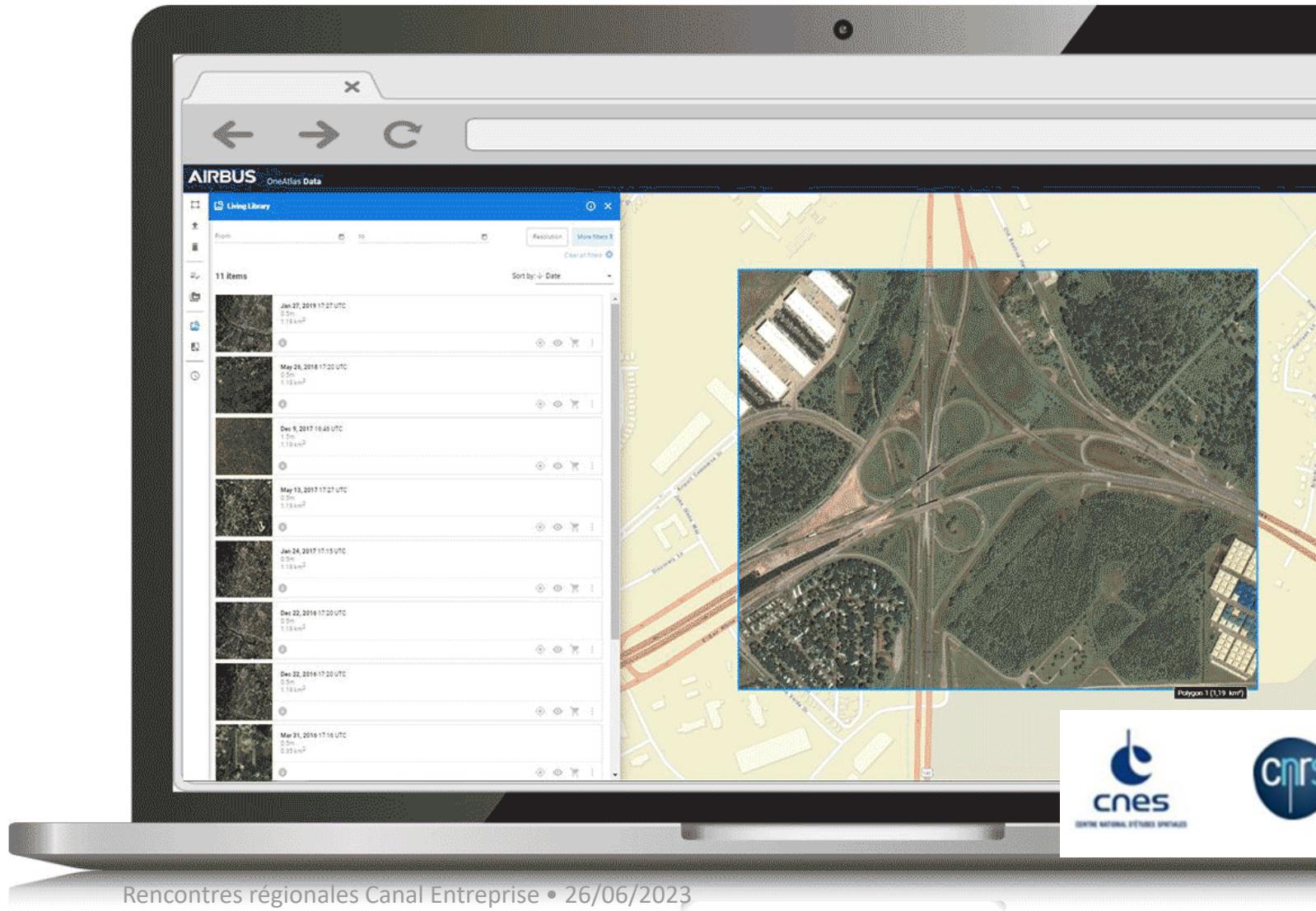
Politique innovation présentée au CS du 29 juin :

- Recours aux technologies numériques, spatiales et d'IA pour une meilleure maîtrise du projet : BIM, GPS, capteurs et télématique embarqués, images satellites THRS
- Mobilisation des capacités d'innovation des entreprises sur les secteurs 2, 3, 4 et 5 :
 - ✓ Prescriptions / critères de sélection des offres en lien avec la performance sociale et environnementale pour la phase de construction
 - ✓ Accompagnement par les acteurs régionaux et co-financement de solutions expérimentales labellisées

ACTIONS A REALISER

1. Définition des critères de labélisation
2. Organisation de l'accompagnement des entreprises

SUIVI DU CHANTIER PAR ANALYSE IA D'IMAGES PLEAIDES



 **AIRBUS**
DEFENCE & SPACE

 **DATA TERRA**
DINAMIS

EXEMPLES DE PRESCRIPTIONS / CRITERES AO

- Recours à des matériaux de construction moins émissifs de CO2eq et/ou recyclés, engagements sur des objectifs d'émissions de CO2eq sur la base des fiches de données environnementales et sanitaires ou équivalent pour les plus émissifs : chaux, liants routiers, béton, aciers, enrobés.
- Valorisation de terres, sédiments ou produits de démolition du CSNE sous forme de produits ou matériaux (éco-liants, flash calcination, matériaux alternatifs, géosourcés ou biosourcés, briques et murs en terre...) pour les besoins du projet ou des territoires.
- Actions pour réduire et maîtriser les impacts des travaux :
 - maîtrise / réduction des emprises,
 - préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et en eau,
 - bases vie écologiques,
 - véhicules et engins de chantier décarbonés,
 - maîtrise / réduction des consommations de carburants fossiles,
 - solutions innovantes pour suivre l'avancement des travaux et leurs impacts, renforcer la sécurité du personnel de chantier.

2.2. L'AVANCEMENT SELON LES ATELIERS

Logistique / approvisionnement

Franck ROUSSEAU

Directeur des Terrassement et de l'innovation

Attentes du MOA

Mobiliser les moyens matériels et logistiques nécessaires pour réaliser le projet dans le calendrier prévu

Réduire les impacts des transports de matériaux de construction sur les territoires et l'environnement

Enjeux et alertes

- Parcs matériels à compléter avec de nouvelles commandes
- Tensions sur certaines fournitures et matériels
- Disponibilité des acteurs de la logistique et concurrence
- Délais pour organiser la massification des transports
- Partage des quais travaux et cours de déchargement et gestion des voiries

Actions

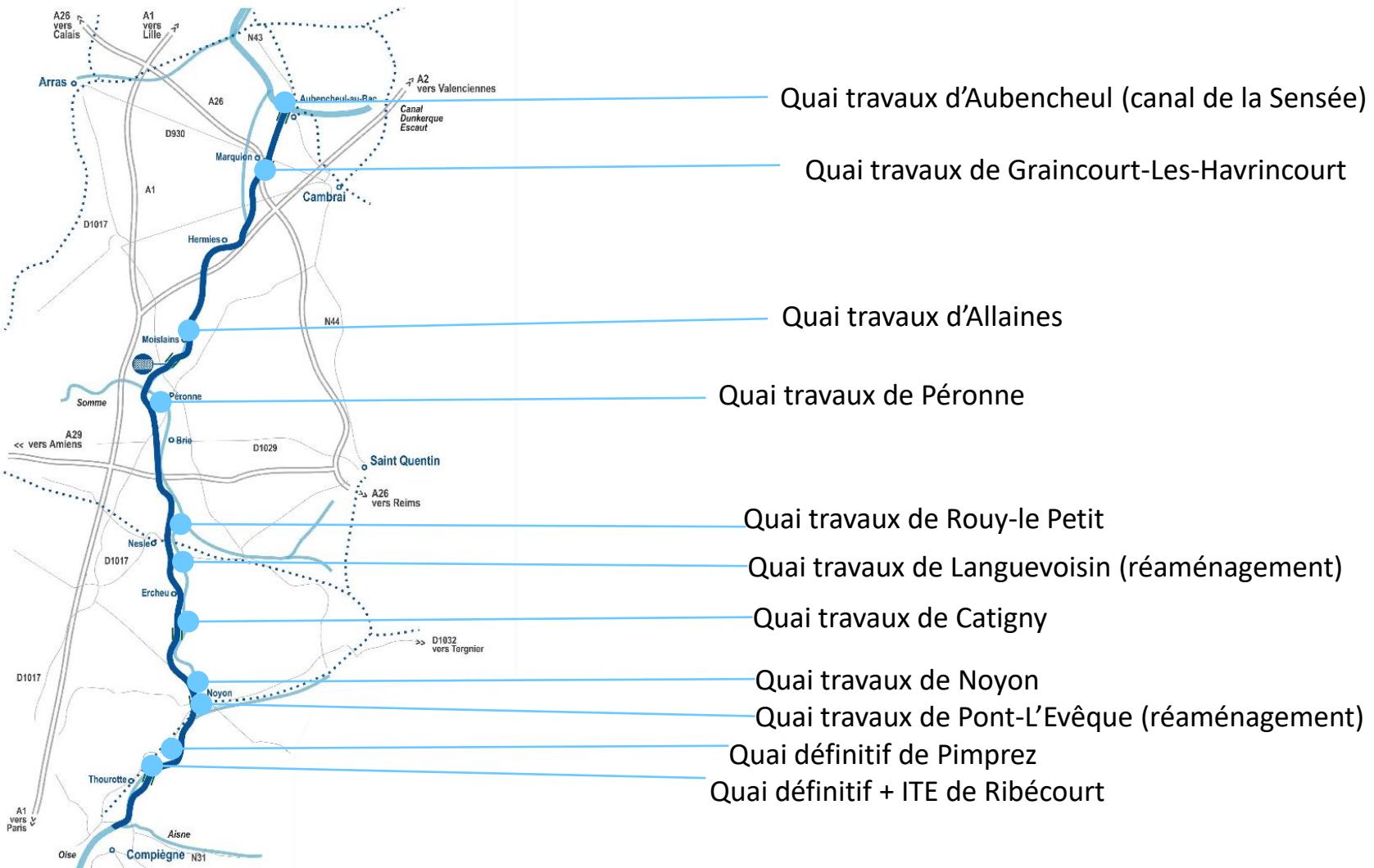
- Communiquer les [plannings prévisionnels](#) de travaux pour donner de la visibilité sur les besoins en matériel et matériaux
- Echelonner certains [travaux](#) consommateurs de ressources / encourager les solutions alternatives
- Planifier les [travaux préparatoires](#) l'année précédent les gros terrassements
- Poursuivre la [préparation des infrastructures](#) fluviales et ferrées et communiquer sur les [ambitions](#) de massification
- Encadrer l'utilisation et la remise en état des [voies](#)

- Communication sur les allotissements et les plannings prévisionnels de consultations et de travaux
- Préparation de quais en anticipation des travaux
- Préparation de l'ITE de Ribecourt, sourcing sur les modalités d'exploitation
- Etude sur le recours à l'utilisation du fluvial pour les chantiers des secteurs 2, 3, 4, 5 et 6
- Critères de sélection des offres en lien avec le report modal :
 - ✓ objectif global de massification sur un périmètre ciblé et adapté à chaque marché
- Prise en charge du renforcement et remise en état de voiries identifiées pour l'accès aux secteurs 2, 3, 4, 5 et 6

ACTIONS A REALISER

1. Communication des plans des quais et plateforme de déchargement au 2^{ème} semestre 2023
2. Affinage des plannings prévisionnels de travaux
3. Règles d'exploitation des quais et de l'ITE
4. Charte des bonnes pratiques du transport fluvial

QUAIS TRAVAUX ET ITE FERROVIAIRE



2.2. L'AVANCEMENT SELON LES ATELIERS

Organisation des consultations

Barbara GRISOT
Directrice des Marchés Publics

Attentes du MOA

Lancer les marchés de manière coordonnée et efficace en terme de délai global

Garantir la suffisance des candidatures, en nombre et en qualité

Faciliter la remise des pièces de candidatures et d'offres pour chaque consultation

Faciliter, pour la SCSNE, l'analyse des offres techniques et financières

Enjeux et alertes

- Compter **3 à 5 mois entre la publication du DCE et la remise des offres**
- demande que soit présenté dès l'AAPC le **planning de la consultation**
- souhaite que les **dossiers de consultation soient standardisés**, notamment quant à la liste des pièces attendues par la SCSNE
- recommandation à la SCSNE de **ne pas demander des qualifications trop détaillées** qui amèneraient à sous-traiter dans une trop large mesure : qualifications larges à préférer
- la **procédure négociée ne présenterait que peu d'intérêt si les variantes n'étaient pas admises** sauf peut-être en ce qui concerne les méthodes et les plannings ainsi que les contraintes de réalisation telles que la période des terrassements

Les consultations réservent un temps d'étude suffisant du DCE pour obtenir des offres pertinentes et compétitives

Les jalons de la consultation seront communiqués dans l'avis de marché et le règlement de la consultation

Documents harmonisés

Les **demandes de qualifications au juste nécessaire**, assorties de la possibilité de fournir des références par équivalence

Utilité de la procédure négociée au-delà du sujet des variantes car elle permet aux offres de progresser. En revanche la négociation des conditions de réalisation, telles que la réalisation des terrassements en hiver est assez difficile car ces conditions relèvent pour la plupart de prescriptions intangibles liées notamment aux autorisations environnementales et par conséquent non négociables.

Attentes du MOA

Lancer les marchés de manière coordonnée et efficace en terme de délai global

S'assurer d'avoir des réponses en nombre suffisant et en qualité

Des temps de consultations adaptés et maîtrisés, notamment dans le cas de marchés passés selon la procédure avec négociation

Obtenir les données liées aux autorisations diverses en temps voulu (A.E. et avis CTPBOH)

Enjeux et alertes

Les bureaux d'études des entreprises ont des moyens limités. Ils ne peuvent pas étudier tous les marchés projetés en même temps. Aussi les entreprises souhaitent un **étalement dans le temps des consultations** et avoir de **la visibilité** sur les marchés à venir pour pouvoir répondre avec des moyens adaptés.

Les entreprises sont réservées sur le fait d'anticiper les procédures de passation avant l'arrêté.

Le **MOA est le donneur d'ordres**, responsable de l'ordonnancement

Actions MOA

Un ordonnancement pour permettre la passation de **3 marchés principaux à la fois, espacés de 3 à 4 mois**.

Un ordonnancement qui tient compte des autorisations environnementales et barrage (CTPBOH) en fonction des études

Un planning qui permet de **mettre en eau l'ouvrage le plus rapidement** possible après réalisation

RÉALISATIONS : STANDARDISATION DES PROCÉDURES

- **CHOIX DE LA PROCÉDURE POUR LES MARCHÉS DE TRAVAUX PRINCIPAUX**
 - + Procédure avec négociation privilégiée sur les marchés de travaux principaux
 - + 1 ou 2 tours de négociations pour permettre l'atteinte des objectifs techniques et financiers
- **DURÉE DE LA PROCÉDURE POUR LES MARCHÉS DE TRAVAUX PRINCIPAUX**
 - + De 13 à 15 mois pour une PAN à partir de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence
 - + De 3 à 4 mois à compter de l'AAC et du DCE pour la remise des offres initiales
- **POUR LES AUTRES PROCÉDURES**
 - + Des durées de consultations plus courtes (de 5 à 7 mois) selon procédure adaptée avec/sans négociations ou appel d'offres ouvert
- **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA CONSULTATION SERA COMMUNIQUÉ DANS LE RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION**

RÉALISATIONS : STANDARDISATION DES DCE



- **DCE STANDARDISÉS PAR TYPOLOGIE D'ACHAT**
 - + Mêmes pièces et structures de pièces
 - + CCTP et BPU : principe de livrets communs aux marchés et d'un livret spécifique par marché
 - + Mêmes exigences d'une consultation à l'autre si possible (niveaux minimum de capacité des candidatures et critères de jugement des offres)
 - + Même cadre de mémoire technique
- **DCE**
 - + Si possible ouverts à variantes ou rédigés de manière à permettre optimisations
 - + Porteurs des engagements de la SCSNE (délibérations CS)
 - Innovation
 - RSE et Démarche Grand Chantier : insertion, PME, retombées économiques pour le territoire, Sécurité, Travail dissimulé et détaché



RÉALISATIONS : CADENCEMENT DES CONSULTATIONS DES MARCHÉS DE TRAVAUX PRINCIPAUX

- DE FIN T3 2023 À T2 2024 : PRÉVISIONS POUR LES LOTS PRINCIPAUX DES TRAVAUX DE MARCHÉS PRINCIPAUX (TOARC/LOUETTE/ECLUSES)
 - + 10 consultations lancées sous forme de procédure avec négociation
 - + Lancement de 1 à 3 consultations par mois maximum
 - + Espacement d'au moins 1 mois entre le lancement de chaque consultation ou « front » de consultation (quand 2 ou 3 AAC lancés en même temps)
 - + Détails apportés avec la présentation du planning



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

3. CADRE RÉGLEMENTAIRE, PRINCIPALES ATTENTES, OUTILS

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

3.1. LES SPÉCIFICITÉS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Véronique BERCHE

Directrice risques géotechniques et barrages

Franck ROUSSEAU

Directeur des Terrassement et de l'innovation

3.1. LES SPÉCIFICITÉS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

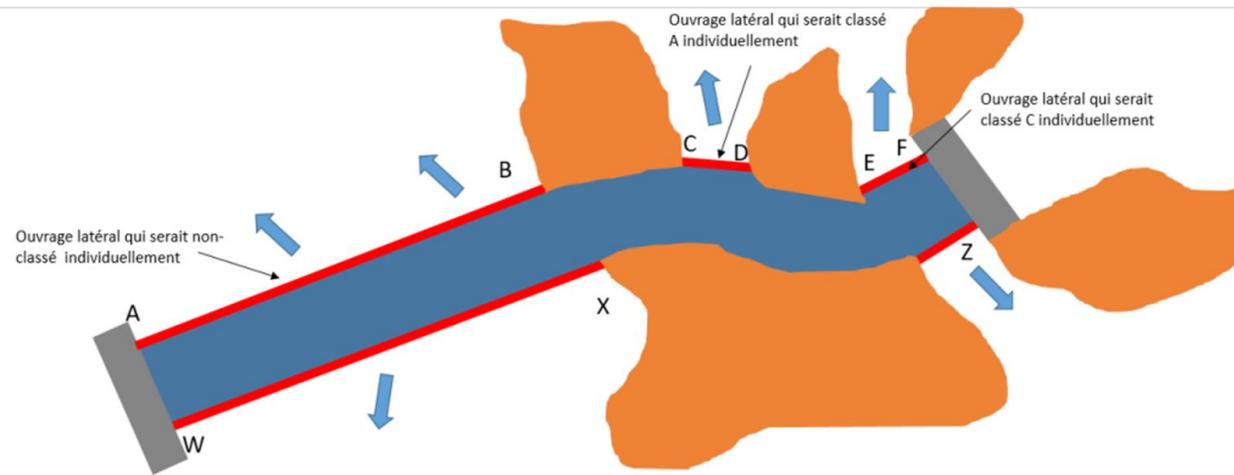
**La réglementation relative aux
ouvrages hydrauliques (barrages)**

Véronique BERCHE

Directrice risques géotechniques et barrages

POINT 1 : ORGANISATION BIEFS/BARRAGES

- + Un bief peut être constitué de plusieurs barrages
- + Un barrage peut être constitué de plusieurs ouvrages (latéraux)



Référence : note d'interprétation de l'arrêté hauteur et volume des
barrages de décembre 2020

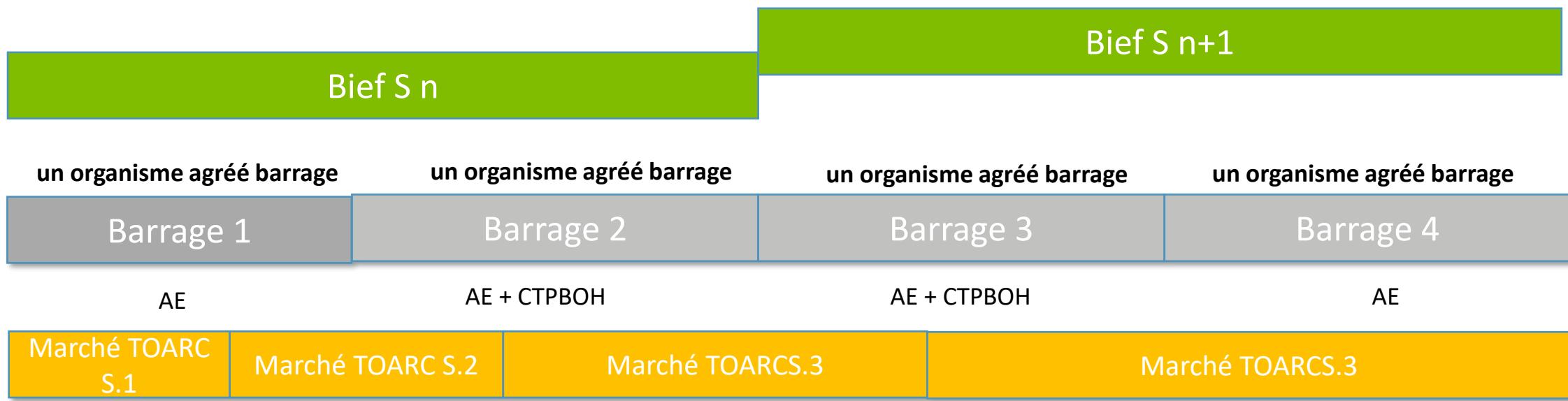
LES PRINCIPES ORGANISATION BIEF/BARRAGES/TOARC



Un secteur S

Un Maitre d'œuvre et un organisme agréé barrage

Contrainte autorisation
début de chantier



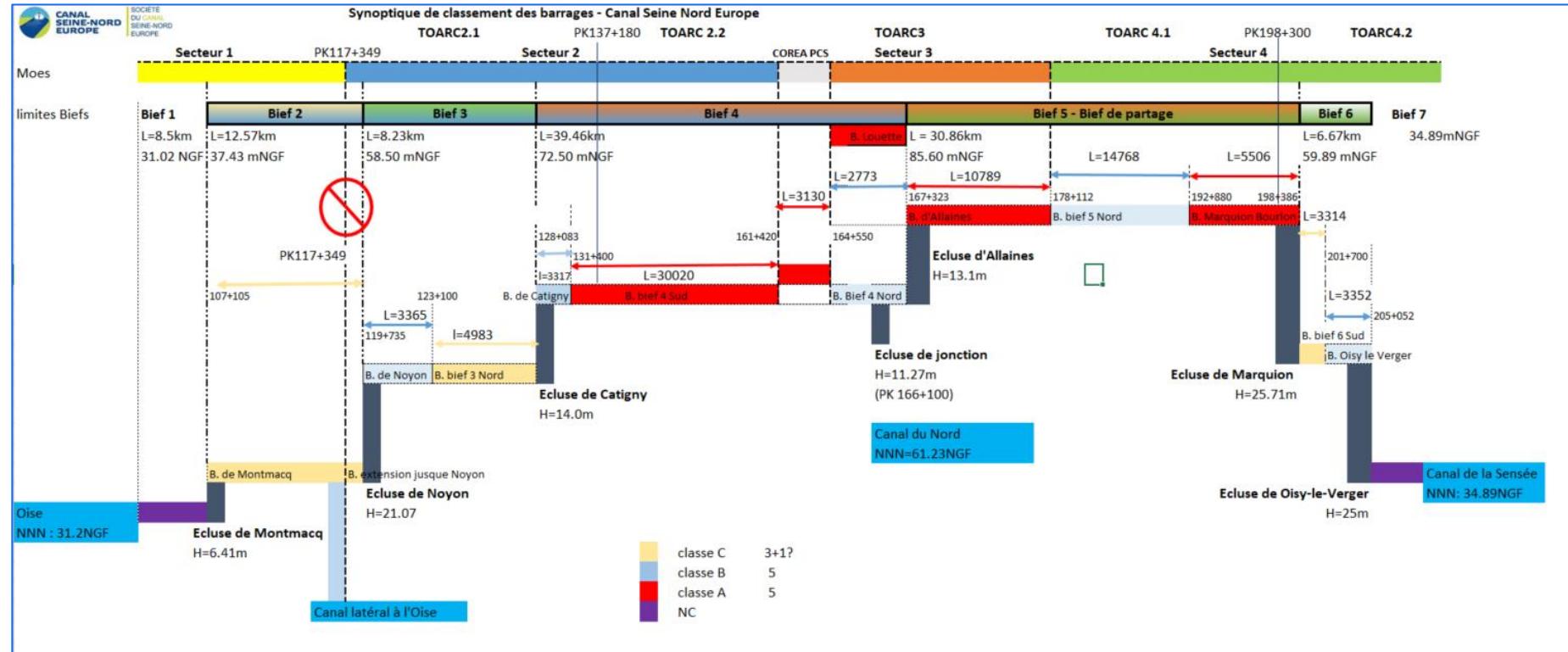
POINT 1 : ORGANISATION BIEFS/BARRAGES

14 barrages

5 de classe A

5 de classe B

4 de classe C



POINT 2 : PHASE CONCEPTION

① Prescriptions /
exigences
essentielles

Classe A, B, C

Application Arrêté Technique Barrage « ATB »du 6 Août 2018

② Etudes de
dangers

Classe A, B

Réalisée par un organisme agréé
Fixe les risques à prendre en compte (crues, séismes, glissements,...) **y compris pendant le chantier**

Notes
techniques

Classe C

Précise les risques résiduels , détaille les mesures de réduction,....
Référence : Art. R214-116 et R214-199 CE / Arrêté précisant le contenu des EDD (arrêté du 12 juin 2008 modifié par arrêté du 3 septembre 2008) y compris pendant la phase chantier

③ Dossiers
CTPBOH

Classe A

Documents spécifiques « CTPBOH » et Application de l'arrêté du 15 mars 2017

④ Démarrage
chantier

Classe A

Avis du « CTPBOH » puis autorisation d'exécution par le préfet

Classe B et C

Avis services DREAL puis autorisation d'exécution par le préfet

POINT 3 : PHASE TRAVAUX / EXPLOITATION

① Art R214- 120
du CE

Maitre
d'œuvre
Unique ou
« Organisme
agréé unique »

Classe A, B, C

7 missions de l'Organisme agréé unique

1. La vérification de la cohérence générale de la conception du projet, de son dimensionnement général et de son adaptation aux caractéristiques physiques du site.(ACT/DCE)
2. La vérification de la **conformité du projet d'exécution aux règles de l'art.**(VISAS)
3. **La direction des travaux.**
4. **La surveillance des travaux** et de leur conformité au projet d'exécution.
5. **Les essais et la réception** des matériaux, des parties constitutives de l'ouvrage et de l'ouvrage lui même.
6. La **tenue d'un carnet de chantier** relatant les incidents survenus en cours de chantier.
7. Pour un barrage, le suivi de la première mise en eau.

② Art. R214-121
Mise en eau

Classe A, B,C

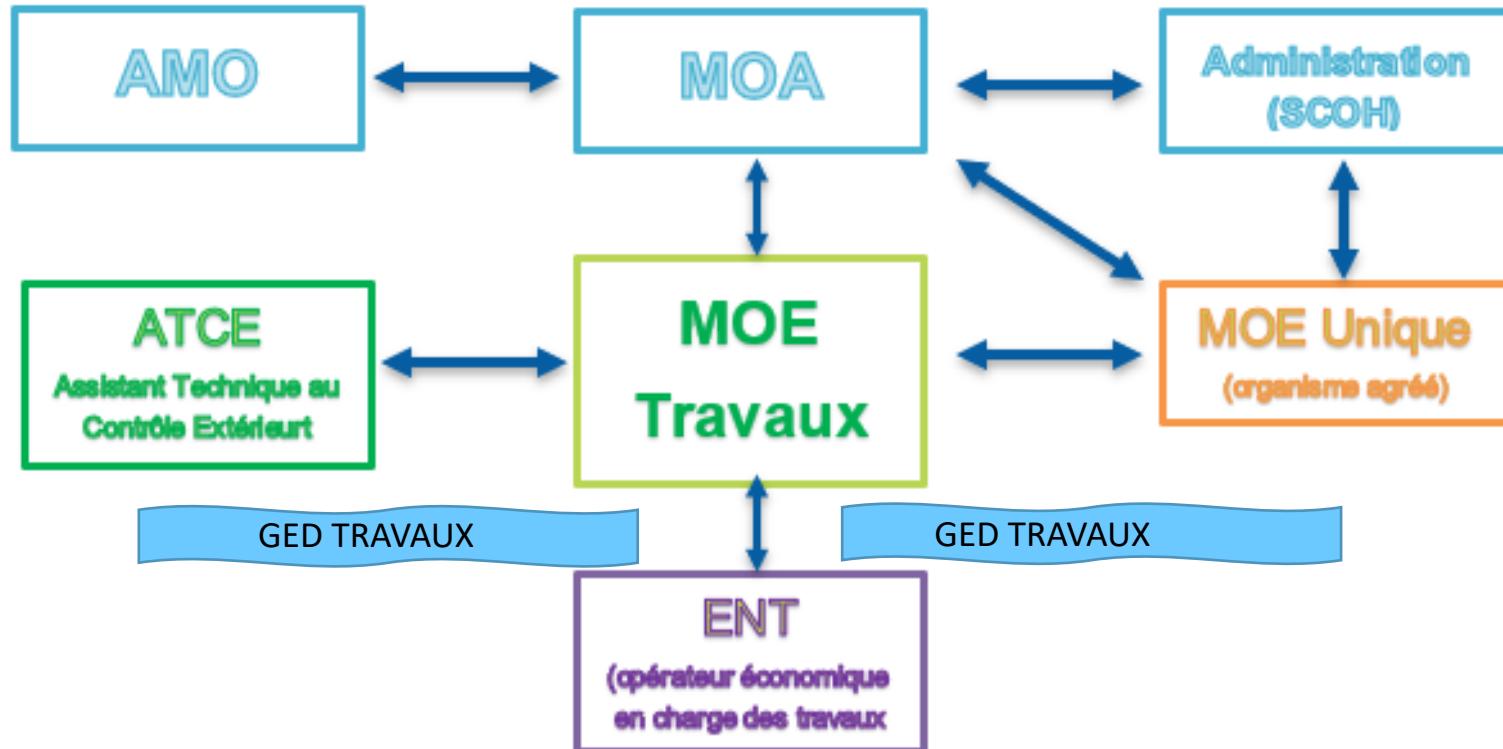
Documents fixés par l'arrêté du 15 mars 2017
Document à fournir et mises à jour

③ R214-122

Classe A, B, C

Documents d'exploitation

POINT 4 : ACTEURS EN PHASE TRAVAUX



- interlocuteur unique des Services de l'Etat (SE) pour le Moe
- responsabilités des missions 1-2-4-5-6-7 selon R214-120
- appui au Moe dans la réalisation de la mission DET

3.1. LES SPÉCIFICITÉS DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

Gestion des terres et des
sédiments

Franck ROUSSEAU

Directeur des Terrassement et de l'innovation

1. Etudes de levée de doute par la MOA :

- caractérisation de la qualité environnementale afin d'évaluer les impacts et organiser la gestion des TEX&S

2. Justification des utilisations dans le DAE au regard des exigences réglementaires

3. Sauf cas particulier, les terres non issues des SSP sont réemployées ou mises en dépôt définitif sans caractérisation physico-chimique lors des travaux mais avec un contrôle visuel et organoleptique

4. Pour les terres issues de SSP, des analyses physico-chimiques sont réalisées par le MOA et seront communiquées dans les DCE. D'autres analyses seront demandées en phase de préparation pour confirmer l'usage des TEX&S

5. Pour les terres suspectes à l'excavation, des analyses physico-chimiques seront à réaliser pour les orienter vers les filières adaptées.

❑ Valorisation pour des tiers identifiés par la MOA :

- Sortie explicite du statut déchet suivant critères SSD du 4 juin 2021
- Respect des critères définis dans les guides de valorisation et les exigences des sites d'accueil (issues des marchés d'accueil des déblais ou des conventions de mise à disposition passés par la MOA)

❑ Mises à disposition de terres entre différents marchés de travaux :

- Encadrement par des règles définies par les MOE dans les DCE

❑ Mises en dépôts définitifs à l'intérieur des entreprises de chantier :

- Sortie explicite du statut de déchet suivant critères SSD du 21 décembre 2021
- La MOA a justifié pour chaque dépôt que son implantation et les terres issues des zones non suspectes respectent les conditions de préservation de la ressource en eau, de la qualité des sols et des écosystèmes
- Pas de caractérisation physico-chimique pour les terres non issues de SSP
- Organisation des contrôles et du suivi décrite dans les DCE
- Contrôle par un tiers désigné par la MOA
- Remise en état suivant le guide TECHNOSOLUTIONS signé le 25 mai 2022 par la SCSNE et les Chambres d'agriculture

TRACABILITE DES TERRES ET SEDIMENTS

+ Exigence de traçabilité des déchets POP et de traçabilité des terres et sédiments pour une meilleure valorisation (Loi AGEC, économie circulaire) :

- Décret du 25 mars 2021 relatif à la traçabilité
- Arrêté du 31 mai 2021 fixant le contenu des registres

+ Exigence de respect des conceptions décrites dans les EDD autorisées par les services instructeurs :

- Vérification de la conformité des matériaux constituant l'ouvrage

+ Recommandations de l'AE d'évaluer l'impact des émissions des engins de chantier sur la qualité de l'air

+ Objectif de la MOA :

- Configuration d'un outil pour un suivi à minima journalier de l'ensemble des flux des terres et sédiments avec localisation des origines et destinations, caractérisations des qualités environnementales et lithologiques (sédiments, alluvions, craie, limons...)
- Outil mis à disposition des entreprises pour assurer la traçabilité

3.2. LES POLITIQUES DE LA SCSNE

Jérôme Dezobry

Président du directoire

Jean-Charles MARZIN

Directeur QHSE

Vincent HULOT

Membre du directoire

POLITIQUES STRUCTURANTES

Sécurité

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous, et de tous les instants



Politique Prévention/ Sécurité

Ecoperformance



Politique achat



Politique Transition énergétique et résilience au
changement climatique (T4 2023)

Partenariat/
participation



Schéma de gestion des déblais et des approvisionnements



Démarche Grand Chantier

Innovation

Rencontres régionales Canal Entreprise • 26/06/2023



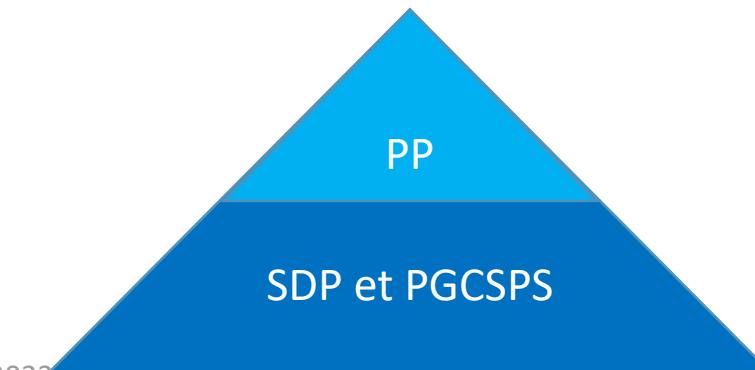
Politique Innovation (juin 2023)

LA SÉCURITÉ est l'affaire
de tous, et de tous les instants



POLITIQUE PRÉVENTION/SÉCURITÉ

- **LA POLITIQUE PRÉVENTION ADOPTÉE PAR LE CS LE 24 JUIN 2022.**
 - + Elle encadre le déploiement d'une démarche de prévention organisée, suivie et planifiée avant, pendant et après la réalisation des marchés de travaux autour de **10 objectifs opérationnels et 25 actions concrètes.**
- **PUBLICATION EN MARS 2023 DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA PREVENTION**
 - + Reprenant les rôles et responsabilités de chacun, les principaux risques de nos chantiers et réglementations attenantes.
 - + Listant, nos exigences sécurité minimales.



Carsat
Retraite & Santé au travail





- **SENSIBILISATION**

« Un socle commun de connaissances des risques du chantier » pour tous les collaborateurs.

+ Co-animation SCSNE et OPPBTP dans les bases vies sur des sessions de 2 heures pour une dizaine de personnes.

+ La sensibilisation est unique et obligatoire et doit avoir lieu dans les 1 mois de l'arrivée du collaborateur.

+ Déploiement prévu en 2024





- **SENSIBILISATION INTERIMAIRES**

+ Le PASI BTP® (Passeport Sécurité Intérim) est une attestation délivrée aux intérimaires qui ont validé une formation de deux jours aux prérequis fondamentaux de la sécurité.

+ Ce passeport est valable pendant une durée de 10 ans.



- **CADRAGE PRST 4**

+ Souplesse avec nécessité du PASI pour certaines populations d'intérimaires non formés à nos environnement chantier



POLITIQUE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

3 OBJECTIFS

- + Limiter l'empreinte carbone
- + Construire un canal résilient au changement climatique
- + Construire un canal catalyseur de projets de transition énergétique

3 LIGNES DIRECTRICES

- + Viser l'optimisation énergétique de la conception et de la réalisation du canal
- + Mettre le changement climatique au cœur des réflexions et des décisions
- + Faire du CSNE un cadre de partenariat avec les territoires

3 PILIERS

- + Une ingénierie forte et innovante
- + Les partenariats et les structures régionales
- + La politique achat



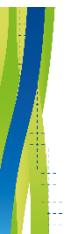
ZOOM SUR LE PILIER 3 : LA POLITIQUE ACHAT

La politique Achats adoptée par la société constitue un pilier pour la mise en œuvre de la politique de transition énergétique.

Parmi les actions qui peuvent être organiser:

+ Echanger avec les instances représentatives des entreprises pour identifier le niveau d'exigence acceptable

A travers les démarches de sourcing et les échanges avec les instances représentatives des entreprises, la SCSNE s'engage à présenter ses ambitions et définir les objectifs réalistes et acceptables pour le report modal et la transition énergétique des véhicules de chantier





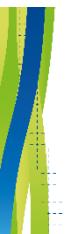
PILIER 3 : LA POLITIQUE ACHAT

+ Inciter au report modal vers la voie ferrée et vers le transport fluvial via les clauses environnementales

Des clauses incitatives au report modal pour le choix de modes de transport alternatifs à la route seront présentes dans les marchés de travaux et les marchés d'accueil des matériaux.

+ Inciter les entreprises à utiliser des véhicules à énergie décarbonnée via les clauses environnementales

A travers la logistique Chantier, nous nous fixons une forte exigence d'exemplarité et de catalyseur de transition.



3.2. LES OUTILS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES

Jean-Charles MARZIN
Directeur QHSE

- RAPPEL DES OBJECTIFS

- + Stockage et partage des documents entre les différents acteurs du projet (MOA, les MOEs, l'AMO-COP, les entreprises travaux et autres).
- + Gestion des processus de diffusion et de validation des livrables techniques.
- + Gestion du suivi de l'avancement des livrables techniques et des travaux.
- + Stockage des maquettes BIM et visualisation via l'explorateur BIM.

- CHOIX DE LA SOLUTION MEZZOTEAM

- + Solution collaborative de partage de documents
- + Accessible depuis un navigateur web et pour un nombre d'utilisateurs illimité
- + En cours de paramétrage pour une Mise en production en novembre 2023

mezzoteam

OUTIL EN COURS DE SPÉCIFICATION

- GESTION FINANCIÈRE DES MARCHÉS EN EXECUTION

- TRAÇABILITÉ DES TERRES

- + Définition du besoin réalisé
- + Finalisation du sourcing en cours
- + Objectif de déploiement 2024





CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

4. ALLOTISSEMENT, ORDONNANCEMENT, PLANNING

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne

4.1. LE SECTEUR ECLUSE

Charles BIZIEN
Directeur Ecluses

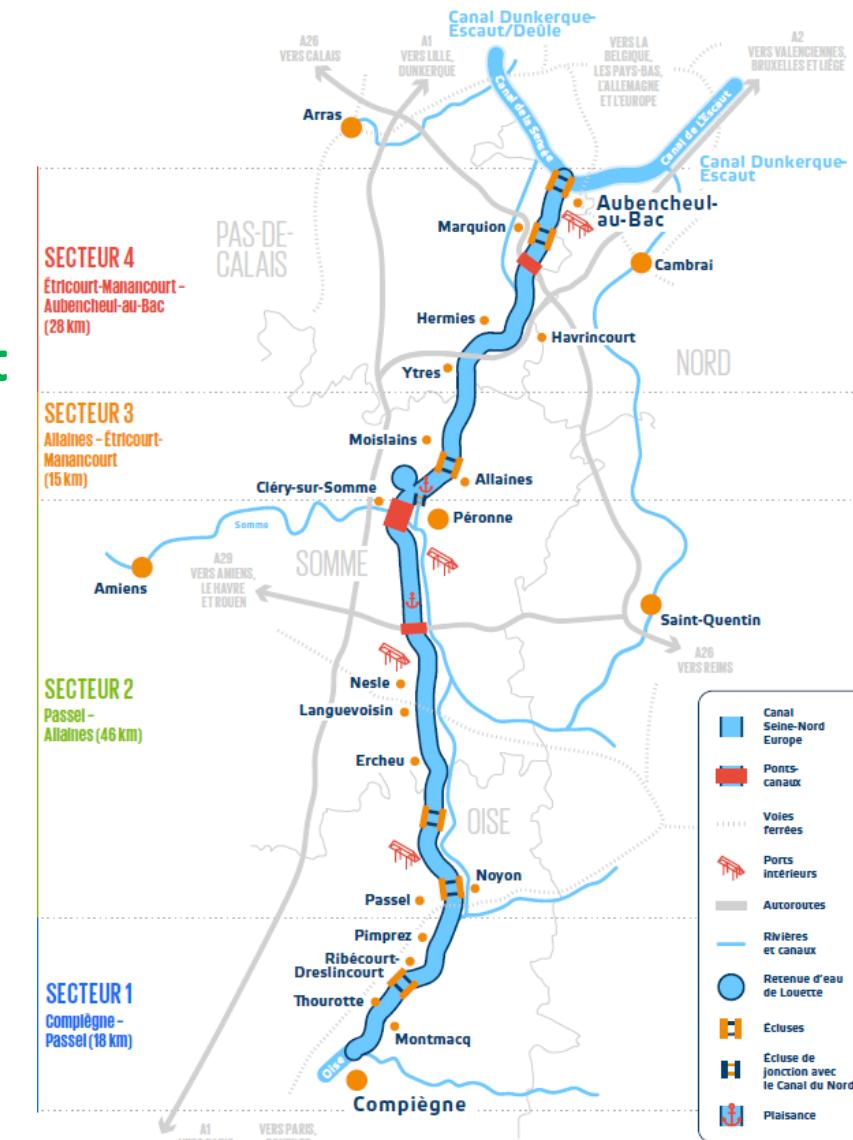
ALLOTISSEMENT SECTEUR 5

- LES ORIENTATIONS ET ACTIONS EXPOSÉES EN 2022

+ 3 marchés principaux de travaux regroupant terrassement/fondations spéciales/injections/soutènements/épuisement /génie civil/équipements hydromécaniques (portes et vannes)/étanchéité/postes d'attentes/estacades de guidage

- NOYON
- CATIGNY, ALLAINES et JONCTION
- MARQUION et OISY-LE-VERGER

+ Un sourcing spécifique à mener au 2^{ème} semestre 2022

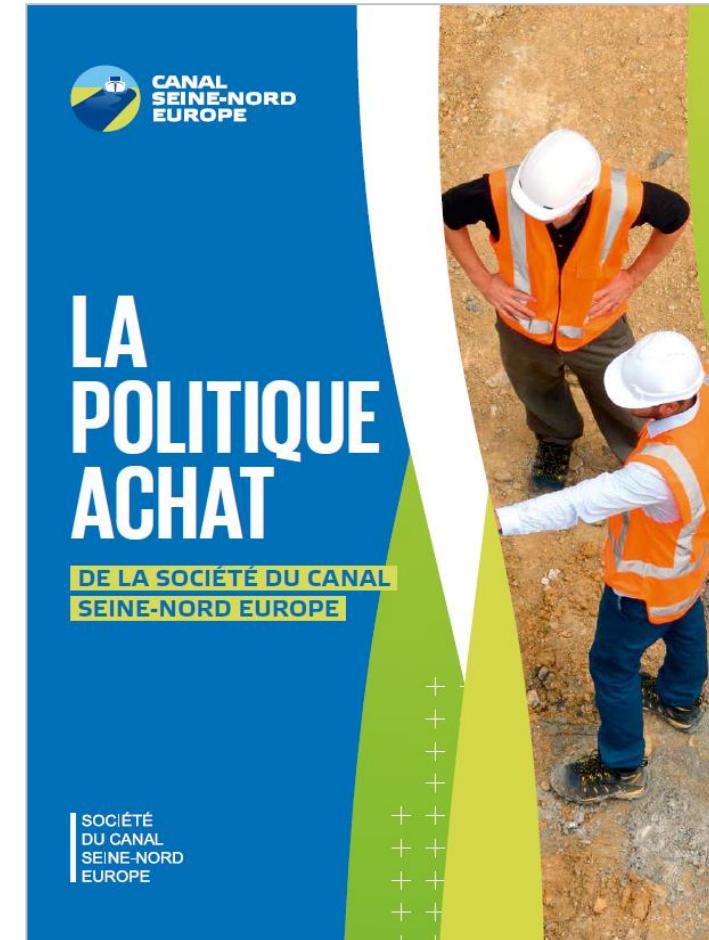


● LE CALENDRIER DU SOURCING

- + Mise en ligne sur le site internet de la SCSNE et au BOAMP et JOUE le 19 juillet 2022
- + Relais effectué par la CCI auprès des entreprises référencées et communication sur le site CCI Business
- + Remise des questionnaires : 12 septembre 2022
- + 1^{ère} vague de réunions d'échanges avec les majors du BTP et les ETI pour les travaux principaux, du 06 au 21 octobre 2022
- + 2^{ème} vague de réunions d'échanges avec les ETI, TPE et PME pour les lots CFO/CFA ; enjeux de l'allotissement des marchés « courants forts » et « courants faibles »,
- + Une réunion d'échanges avec les représentants de l'UMTM le 17 novembre 2022

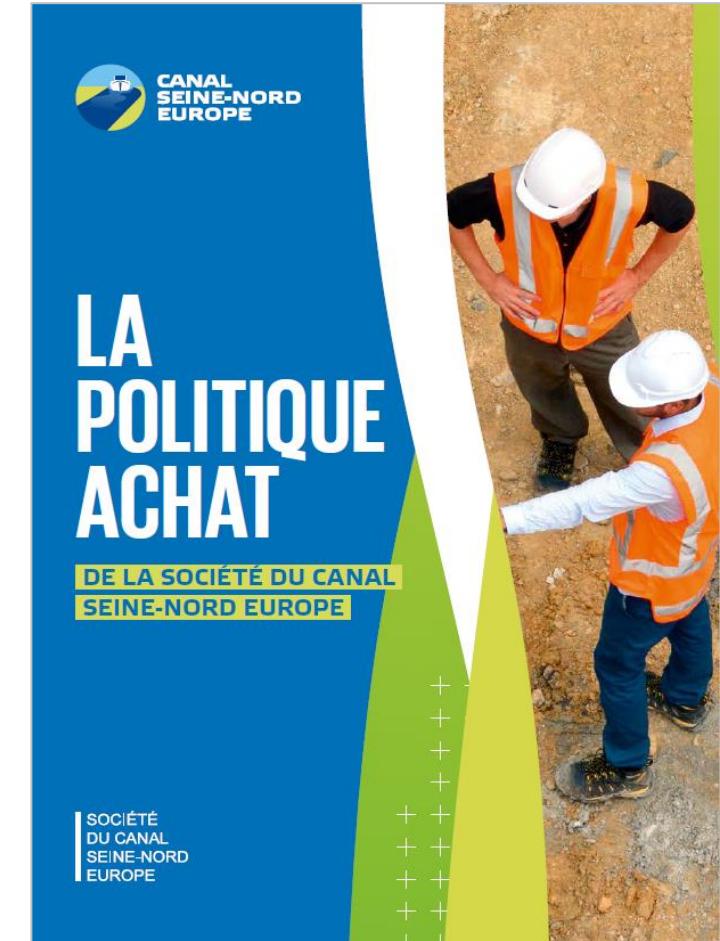
● UN INTÉRÊT PORTÉ AU SOURCING

- + 43 retraits de dossier et 32 questionnaires déposés
- + 12 entretiens avec les opérateurs économiques et syndicats professionnels



ALLOTISSEMENT SECTEUR 5

- **LES ENSEIGNEMENTS DE LA DÉMARCHE DE SOURCING**
 - + la faisabilité et l'intérêt technique et économique de mettre en place des marchés d'équipements transverses à l'ensemble des écluses,
 - + Confirmation de l'intégration des équipements hydromécaniques (portes et vannes) dans les marchés principaux de terrassement/génie civil, compte-tenu des interfaces fortes,
 - + la difficulté à allotir les deux marchés transverses relatifs aux courants faibles et aux courants forts compte tenu de la nécessité de maintenir un opérateur économique ensemblier et intégrateur des différentes composantes et systèmes en interfaces.

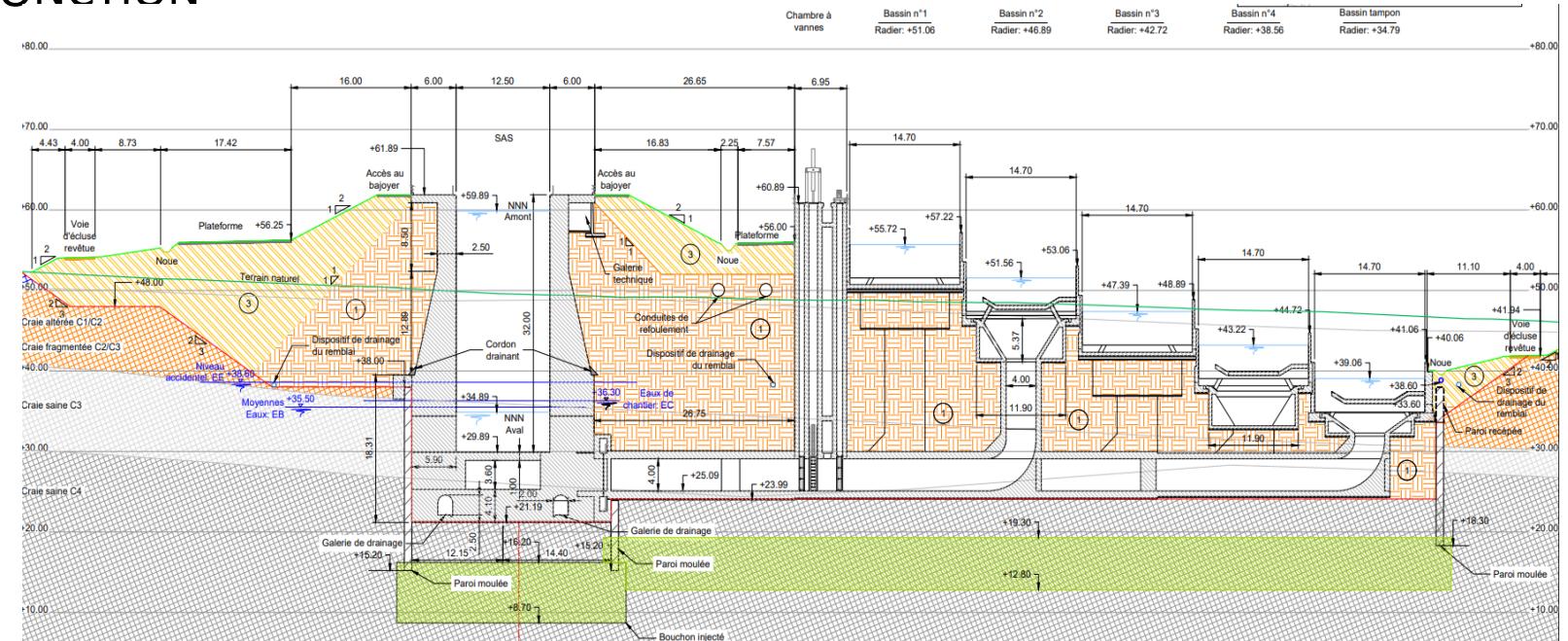


ALLOTISSEMENT SECTEUR 5

- UNE ÉVOLUTION DU DÉCOUPAGE SUITE AU CHANGEMENT DE LA SOLUTION STRUCTURELLE DE L'ÉCLUSE D'OISY-LE-VERGER

+4 marchés principaux de travaux

- NOYON
- CATIGNY, ALLAINES et JONCTION
- MARQUION
- OISY-LE-VERGER



Coupe générale de l'écluse d'Oisy-le-verger

ALLOTISSEMENT SECTEUR 5

• CARTOGRAPHIE DES MARCHÉS ET LOTS

1	moins de 50 000	5	de 1 à 5 M
2	de 50 000 à 200 000	6	de 5 à 20 M
3	de 200 000 à 500 000	7	de 20 à 100 M
4	de 500 000 à 1 M	8	plus de 100 M

Travaux préparatoires	Travaux principaux	Marchés d'équipements	Marchés de parachèvement (paysagers + bâtiment et aménagement)
A1 : Quais travaux • L1 Oisy 5 • L2 Noyon 5	B1 : Ecluse Noyon 8	C1 fourniture batardeaux 5	D1 Centre de maintenance 5 • Allotissement à affiner
A2 : Déviation provisoire: • L1 Voirie VC Allaines 4 • L2 RD-938	B2 : Ecluses Catigny-Allaines-Jonction 8	C2 fourniture et pose éapts oléohydrauliques 5 C3 fourniture et pose éapts fixes SAS et BE 5 C4 : Equipements Station de pompage • L1 fourniture et pose Pompage 7 • L2 fourniture et pose Dégrillage 5	D2 Bâtiments des écluses 5 • L1 Gros œuvre • L2 Second œuvre • L3 Electricité plomberie • L4 Ascenseurs
	B3 : Ecluse Marquion 8	C5 Courants forts 6 C6 Equipement et systèmes GH et auscultation • L1 Fibre Optique 5 • L2 Système (vidéo, automates,...) 7 • L3 Système expert GH 5	D3 VRD: 1 lot par lot principal • L1 Noyon 5 • L2 Catigny-Allaines-Jonction 6 • L3 Marquion-Oisy 6 D4 Aménagements paysagers : 1 lot par dptmt • L1 Noyon-Catigny 5 • L2 Allaines-Jonction 5 • L3 Marquion-Oisy 5
	B4 : Ecluse Oisy 8	C7 fourniture Mats et candélabres 5 C8 fourniture de clôtures, portail et barrières 5	D5 Fourniture végétaux sur pieds (?) transverse

ALLOTISSEMENT SECTEUR 5

- ALLOTISSEMENT : ANALYSE OFFRES/DEMANDES MENÉE AVEC CCI BUSINESS**

Marché	All	Désignation marché	Nature des travaux/presta	Opérateurs r
A		Travaux préparatoires aux travaux principaux - 2 marchés		
A1	2	Quais travaux	Palplanches	3
A2	1	Déviation provisoire	VRD	10
B		Marchés principaux/ouvrages définitifs - 4 marchés		
B1 à 4		Ecluse de Noyon	Bollard	1
		Ecluse de Catigny, Allaines et jonction	Estacade	2
		Ecluse de Marquion	Fondation	1
		Ecluse d'Oisy le Verger	Etanchéité	4
C		Equipements et systèmes (prestations transverses) - 8 marchés		
C1	N	Fourniture de batardeaux	Batardeau	2
C2	N	Fourniture et pose des équipements oléohydrauliques	Vérin	6
C3	N	Fourniture et pose des équipements fixes	Serrurerie	16
C4	2	Fourniture et pose des équipements hydromécaniques de pompage	Pompage	3
C5	N	Fourniture des installations électriques et des équipements courant	Transformateur, installati	7
C6	3	Fourniture des installations électriques et des équipements courant	Raccordement, automate,	15
C7	N	Fourniture et pose de mats et de candélabres	Candélabre	
C8	N	Fourniture et pose de clôture, portail et barrière		9
D		Marchés de paysage, de bâtiment et d'aménagement - 5 marchés		
D1		Marché de construction du centre de maintenance		
D2	4	Marché de construction des bâtiments des écluses	Gros œuvre, second œuvr	4
D3	3	Travaux d'aménagement des voiries et réseaux divers	VRD	11
D4	3	Travaux d'aménagements paysagers	Plantation/aménagement	7
D5	N	Fourniture de végétaux sur pied	Plantes/arbres	6

4.2. L'ALLOTISSEMENT DES SECTEURS 2,3,4

Benoit Deleu

Directeur Technique

Yannick ADDA

Direction secteur 2

Olivier MURRU

Directeur secteur 3

Catherine Jacquot

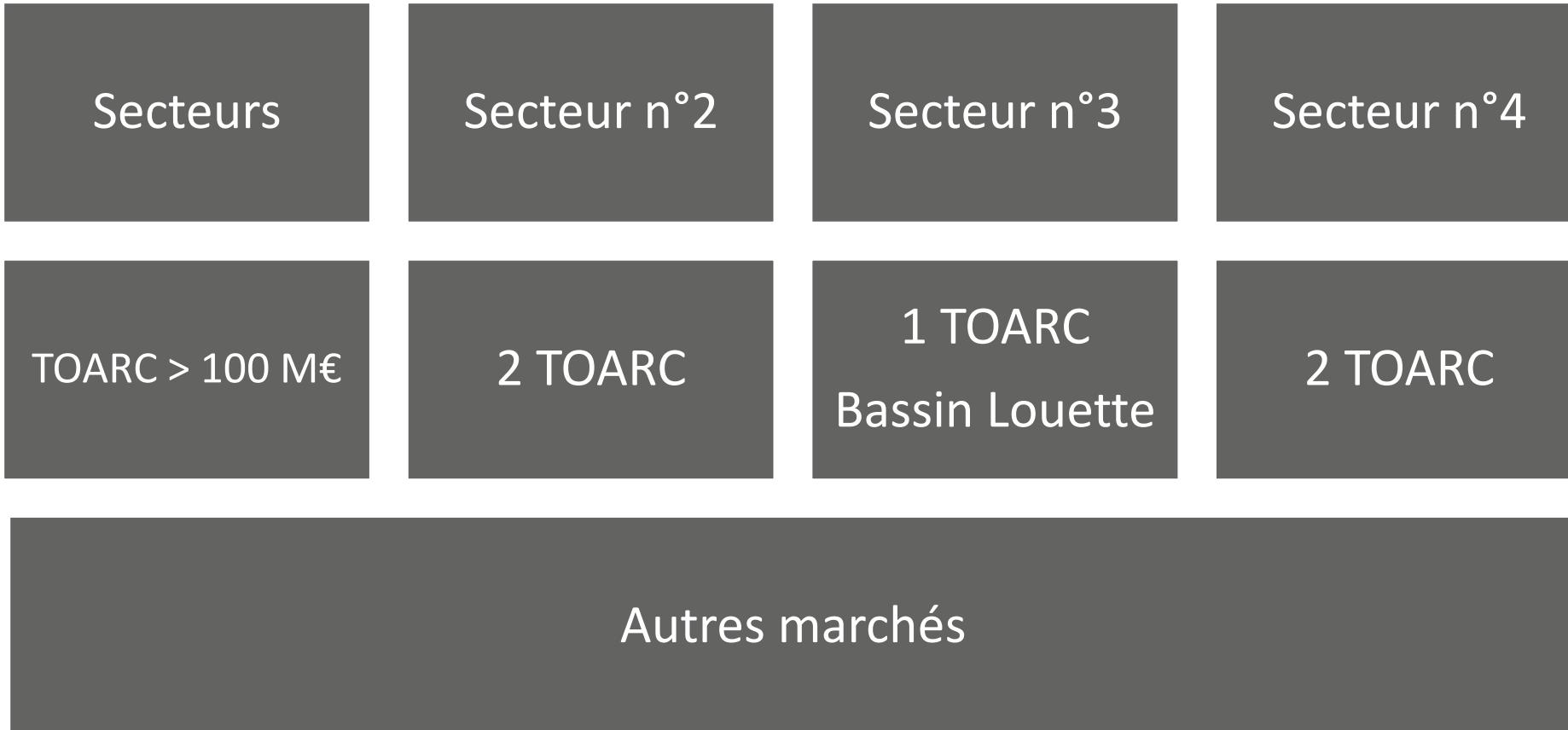
Directrice secteur 4

LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE TRAVAUX

- TERRASSEMENTS, OUVRAGES D'ART ET RÉTABLISSEMENTS DE COMMUNICATION
- MARCHÉS PRÉPARATOIRES DE GÉNIE CIVIL ET DE VOIRIES.
 - + Construction ou réhabilitation de quais sur le canal du Nord.
 - + Renforcement des voies pour l'approvisionnement du chantier.
 - + Autres marchés de génie civil et de voiries.
- MARCHÉS DE DÉFRICHEMENTS, D'AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE PLANTATIONS.
 - + Dégagement des emprises et aménagements environnementaux.
 - + Aménagements environnementaux intégrés dans l'infrastructure.
 - + Plantations.
- MARCHÉS D'ÉQUIPEMENTS.

LES MARCHÉS TERRASSEMENTS, OUVRAGES D'ART ET RÉTABLISSEMENTS DE COMMUNICATION

STRUCTURE DES MARCHÉS DES SECTEURS N°2,3 ET 4



MARCHÉS TOARC SECTEUR N°2

TOARC Sud	22.6 km
Déblai :	11.6 Mm ³
Remblai :	5 Mm ³
Etanchéité :	1 000 000 m ²
Ouvrages d'art :	11 Bipoutre ou tripoutre : 7 Bow string : 4

- **SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ :**

- + Interfaces avec des rétablissements ferroviaires et la construction de ports intérieurs.

- + Travaux à proximité des zones urbanisées (Noyon)

MARCHÉS TOARC SECTEUR N°2

TOARC Nord	21.4 km
Déblai :	13.3 Mm ³
Remblai :	9.2 Mm ³
Etanchéité :	1 700 000 m ²
Ouvrages d'art :	20 Bipoutre ou tripoutre : 5 Bow-string : 5 Passages inférieurs : 10

- **SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ :**

- + Interfaces avec des rétablissements ferroviaires et la construction de ports intérieurs notamment à Nesle.

- + Grands remblais sur sol compressible.

MARCHÉS TOARC SECTEUR N°3

TOARC	15 km
Déblai :	10.8 Mm ³
Remblai :	7.7 Mm ³
Etanchéité :	1 000 000m ²
Ouvrages d'art :	4 Bow-string : 4 Passage inférieur : 1

- SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ :

- + Comblement du canal du Nord.

- + Démolition partielle des écluses du canal du Nord.

MARCHÉ LOUETTE SECTEUR N°3

Bassin réservoir de Louette	
Déblai :	6.7 Mm3
Remblai :	5.5 Mm3
Etanchéité :	700 000 m2
Equipements/ouvrages annexes :	<ul style="list-style-type: none">- Station de pompage- Ouvrages de vidange/restitution (2 chambre de vannes, galerie, ouvrages de restitution vers les biefs 4 et 5)- Dispositifs de surveillance par fibre optique et d'auscultation

MARCHÉS TOARC SECTEUR N°4

TOARC SUD	18 km
Déblai :	22 Mm3
Remblai :	3.4 Mm3
Etanchéité :	716 000 m2 en plafond
Ouvrages d'art :	9 Bipoutre : 5 Passage inférieur : 2 Caisson orthotrope : 1 Passage faune : 1

- **SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ :**

- + **19.5 Mm3 matériaux excédentaires :**

- Aménagement de 6 terrains de dépôt.

- Comblement du canal du Nord sur 4 km.

MARCHÉS TOARC SECTEUR N°4

TOARC Nord	9.5 km
Déblai :	9 Mm3
Remblai :	5.8 Mm3
Etanchéité :	308 000 m2 en plafond
Ouvrages d'art :	5 Bipoutre : 2 Bow-string : 1 Passage inférieur : 1 Tranchée couverte de l'A26 sur 240 m

• SPÉCIFICITÉS DU MARCHÉ :

+ 1.1 Mm3 matériaux excédentaires

- Aménagement d'un terrain de dépôt.

Moins de
1 M€

De 1 à 5
M€

De 5 à 20
M€

LES MARCHÉS PRÉPARATOIRES DE GÉNIE CIVIL

- **7 QUAIS TRAVAUX**
- + Réhabilitation de 5 quais : remplacement des lisses en bois et de la poutre de couronnement.
- + Construction de nouveaux quais à Catigny (Oise) et Allaines (Somme).
- + Longueur des quais 100 m sauf à Catigny 200 m.



RENFORCEMENT DES VOIRIES

- **AMÉNAGEMENTS DES ITINÉRAIRES
D'APPROVISIONNEMENT DU CHANTIER**
- + **Renforcement préventif et réparations en cours
de chantier des itinéraires nécessaires à
l'approvisionnement du chantier.**



LES MARCHÉS AUTRES QUE LES TOARC

Secteurs	Secteur n°2	Secteur n°3	Secteur n°4
Quais travaux	6 quais	Quai d'Allaines	Quai de Graincourt
Entretien des voies	A déterminer	A déterminer	45 km d'itinéraire

LES MARCHÉS AUTRES QUE LES TOARC

Secteurs	Secteur n°2	Secteur n°3	Secteur n°4
Ponts	Pont canal de l'A29 Pont route de la RD 930 (Somme)		
Voiries	Aménagement de l'A29 Contournement Ouest Noyon	Déviation provisoire RD 1017	Réalisation du barreau de la RD7 et du parking à Ytres
Terrassements	Fouille écluse de Noyon 700 000 m ³	Réalisation et gestion du site de dépôt du fond d'Ytres	Fouille écluse de Oisy-le Verger 600 000 m ³

LES MARCHÉS DE DÉFRICHEMENTS, D'AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE PLANTATIONS

DEGAGEMENTS DES EMPRISES

- DÉFRICHEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SAUVEGARDES

- + Déboisement sur :

- Secteur n°2 : 50 ha,
- Secteur n°3 : 90 ha
- Secteur n°4 : 60 ha.





AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

- **AMÉNAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX INTÉGRÉS DANS L'INFRASTRUCTURE**
 - + Aménagements de mares.
 - + Aménagements de berges lagunées et d'annexes hydrauliques.
 - + Mesures compensatoires de génie écologique
 - + Réhabilitation de la Tortille, affluent de la Somme actuellement capté dans le canal du Nord.



- **PLANTATIONS**
 - + Secteur 2: fournitures de végétaux et plantations (env. 200 000 plants).
 - + Secteur 3 : 50 ha de plantations.
 - + Secteur 4 : 130 ha de plantations.



LES MARCHÉS AUTRES QUE LES TOARC

Secteurs	Secteur n°2	Secteur n°3	Secteur n°4
Dégagement des emprises	Déboisement sur 50 ha	Déboisement sur 90 ha	Déboisement sur 60 ha
Aménagements environnementaux	2 lots	Réhabilitation de la tortille Un marché d'aménagements environnementaux	2 lots
Plantations	fournitures de végétaux et travaux de plantations	2 lots	2 lots

LES MARCHÉS DES ÉQUIPEMENTS

LES MARCHÉS DES ÉQUIPEMENTS

- SIGNALISATION FLUVIALE
- DIVERS ÉQUIPEMENTS TRANSVERSES
 - + Bollards.
 - + Défenses d'accostage.
 - + Éclairage des aires de stationnement.
 - + Bornes d'alimentation électrique et d'eau.
 - + Instrumentation des niveaux d'eau...

LES TRAVAUX SUR LES INFRASTRUCTURES DES PARTENAIRES

SECTEUR 4 :



1 rétablissement autoroutier



1 ligne haute tension



1 oléoduc

SECTEUR 2 :



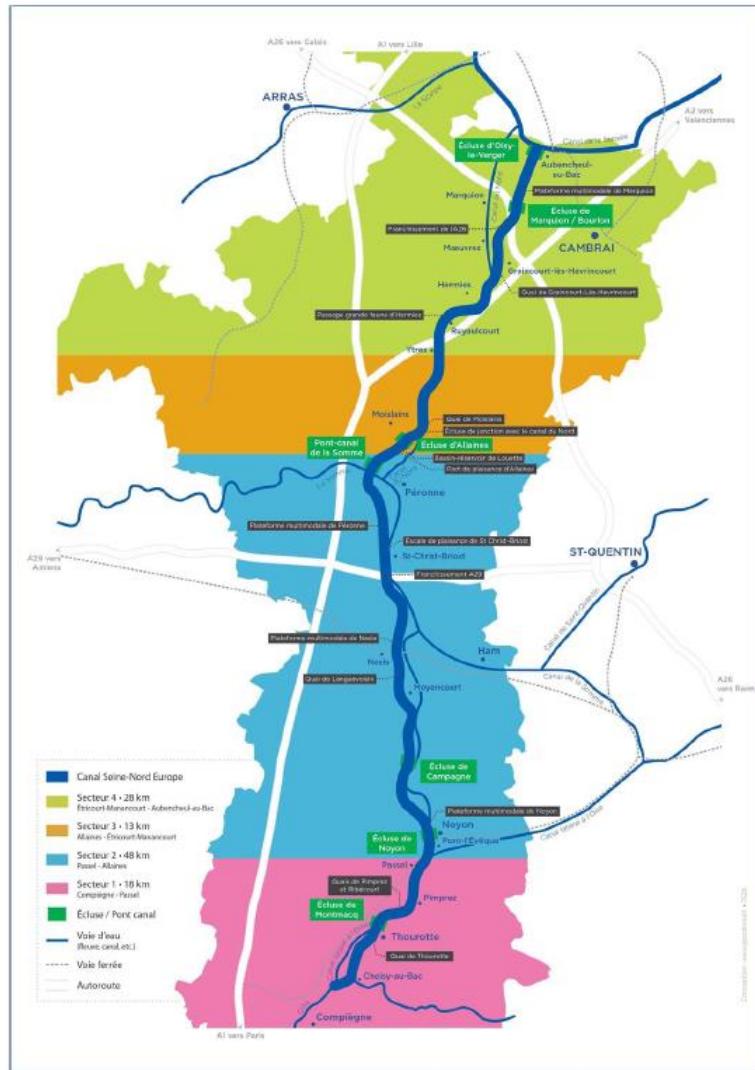
2 rétablissements ferroviaires



6 conduites de gaz



2 lignes haute tension



ET ÉGALEMENT :



4.3. ORDONNANCEMENT/ PLANNING PRÉVISIONNEL

Gaetan POTIE
Directeur technique adjoint – OPC-M



1.7.2019

FR

Journal officiel de l'Union européenne

L 176/61

DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2019/1118 DE LA COMMISSION

du 27 juin 2019

relative au projet transfrontalier Seine-Escaut sur les corridors de réseau central «Mer du Nord — Méditerranée» et «Atlantique»

[notifié sous le numéro C(2019) 4561]

2) secteur 2 de Passel à Allaines (49 km) traversant 33 communes, secteur 3 d'Allaines à Etricourt-Manancourt (11 km) traversant trois communes et secteur 4 d'Etricourt-Manancourt à Aubencheul-au-Bac (30 km) traversant 11 communes, comprenant la construction des écluses de Noyon, Campagne, Allaines, Marquion-Bourlon, Oisy-Le-Verger et Moislains (l'écluse de jonction avec le canal du Nord), du bassin réservoir de Louette et du pont-canal de 1,33 km traversant la vallée de la Somme:

- planification de l'aménagement du territoire d'ici à décembre 2022,
- autorisation environnementale unique d'ici à octobre 2022,
- début des travaux principaux d'ici à décembre 2023,
- achèvement des travaux d'ici à juin 2028,
- mise en service d'ici à décembre 2028;

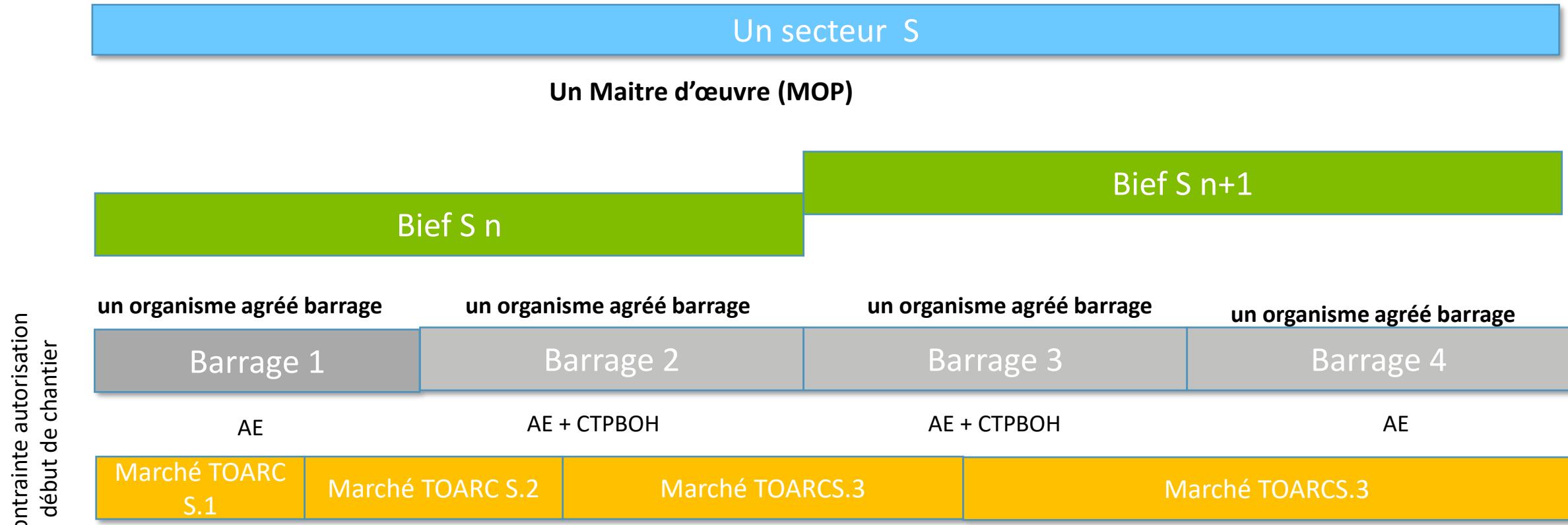


Revoiture 2023 : principe mise en service mi 2030 acceptable

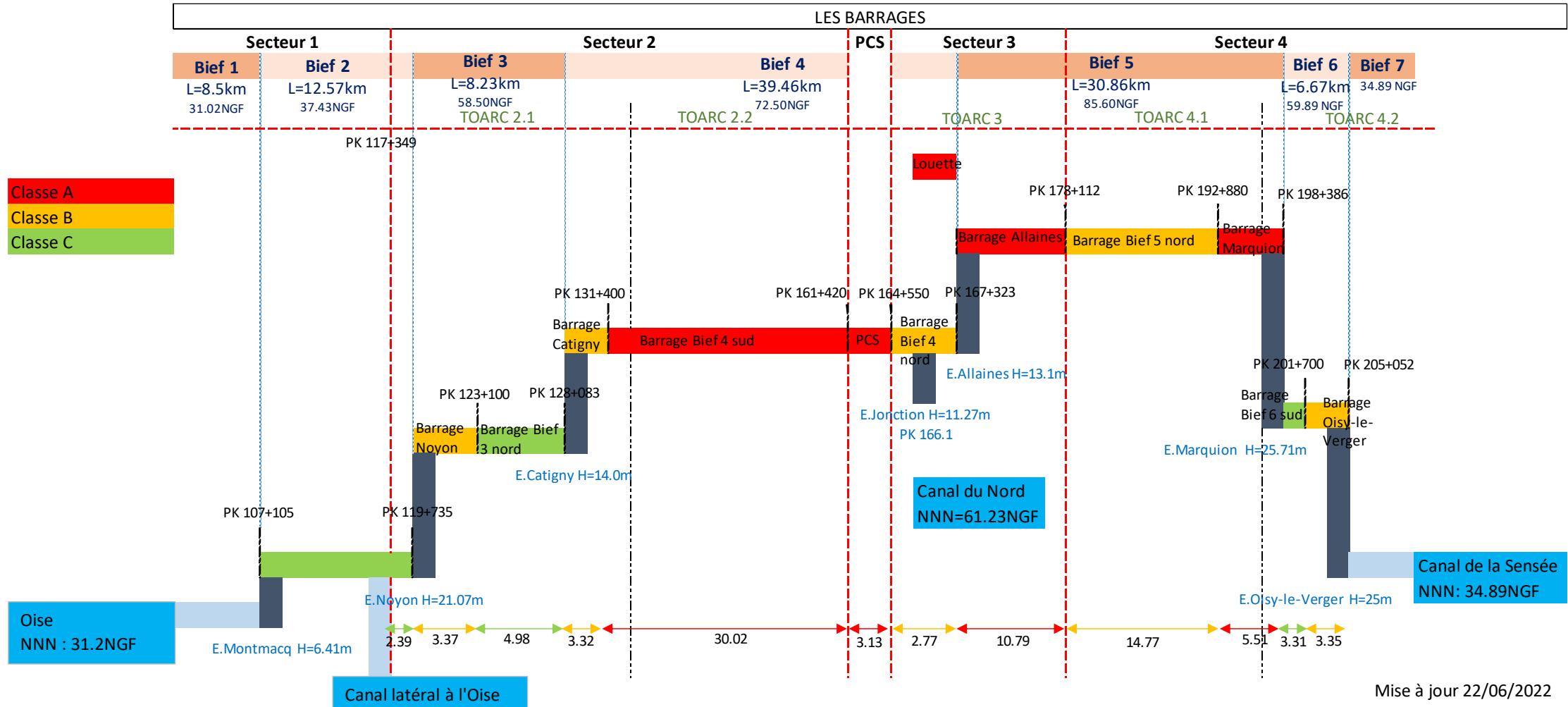
OBJECTIF MISE EN EAU

Mi 2030

LES PRINCIPES ORGANISTION BIEF/BARRAGES/TOARC



MARCHÉS PRINCIPAUX ET LES BARRAGES ASSOCIÉS



MARCHÉS PRINCIPAUX ET LES BARRAGES ASSOCIÉS

Les marchés principaux et les barrages associés				
Secteur	Marchés Principaux	Barrage	Classe	Volume (m3)
S2	S2 Sud	Barrage Bief 2 Nord	C	600 000
		Barrage de Noyon	B	850 000
		Barrage Bief 3 Nord	C	1 250 000
		Barrage Catigny	B	850 000
		Brief 4 Sud	A	1 450 000
	S2 Nord	Brief 4 Sud	A	1 450 000
S3	S3 TOARC	Brief 4 Nord	B	700 000
		Barrage d'Allaines	A	2 700 000
	S3 LOUETTE	Retenue de Louette	A	14 000 000
S4	S4 Sud	Brief 5 Nord	B	3 700 000
		Barrage Marquion	A	1 000 000
	S4 Nord	Barrage Marquion	A	450 000
		Brief 6 Sud	C	850 000
		Barrage Oisy le verger	B	850 000
S5	Ecluse Noyon	Barrage de Noyon	B	
	Ecluse C J A	Barrage de Catigny	B	
	Ecluse C J A	Barrage d'Allaines	A	
	Ecluse Marquion	Barrage de Marquion	A	
	Ecluse Oisy	Barrage de Oisy le verger	B	
PCS	COREA PCS	Barrage PCS	A	

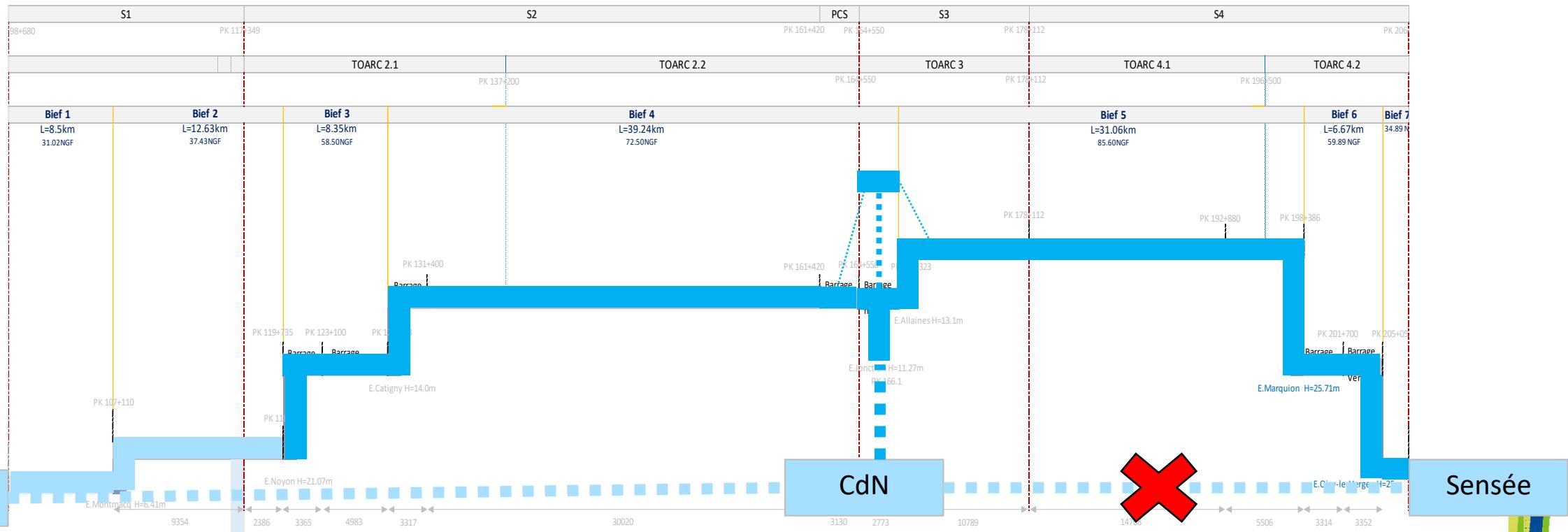
HYPOTHÈSES DE PLANNING

- Instruction du Dossier Autorisation Environnementale 24 mois,
- Arrêté Préfectoral (AP) Mai 2024
- Enquête publique Novembre Décembre 2023
- Consultations avant obtention de l'AP et de l'avis CTPBOH ou SCOH, compléments avant offre finale
- Notification de marchés principaux après réception de l'AP
- Fouilles de certaines écluses anticipées (Noyon, Oisy, Marquion)
- Durées de travaux des écluses (en moyenne 53,3 mois hors E. Jonction, compris phase préparatoire)
- Lancement de 3 lots de marchés principaux en même temps au plus
- Variable d'ajustement la durée de la procédure de passation et le type de marché
- Un schéma de mise en eau réaliste et progressif
- La nécessité de ne pas décaler les différents marchés pour la mise en eau

PROCÉDURES ET CALENDRIER

2028	2029												2030				
D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	

Coupe CdN



5- LA RÉGLEMENTATION BARRAGE (PALIERS)

- PALIER DE REMPLISSAGE : A MINIMA 2 PALIERS

- + Palier n°1 : NNN-1m

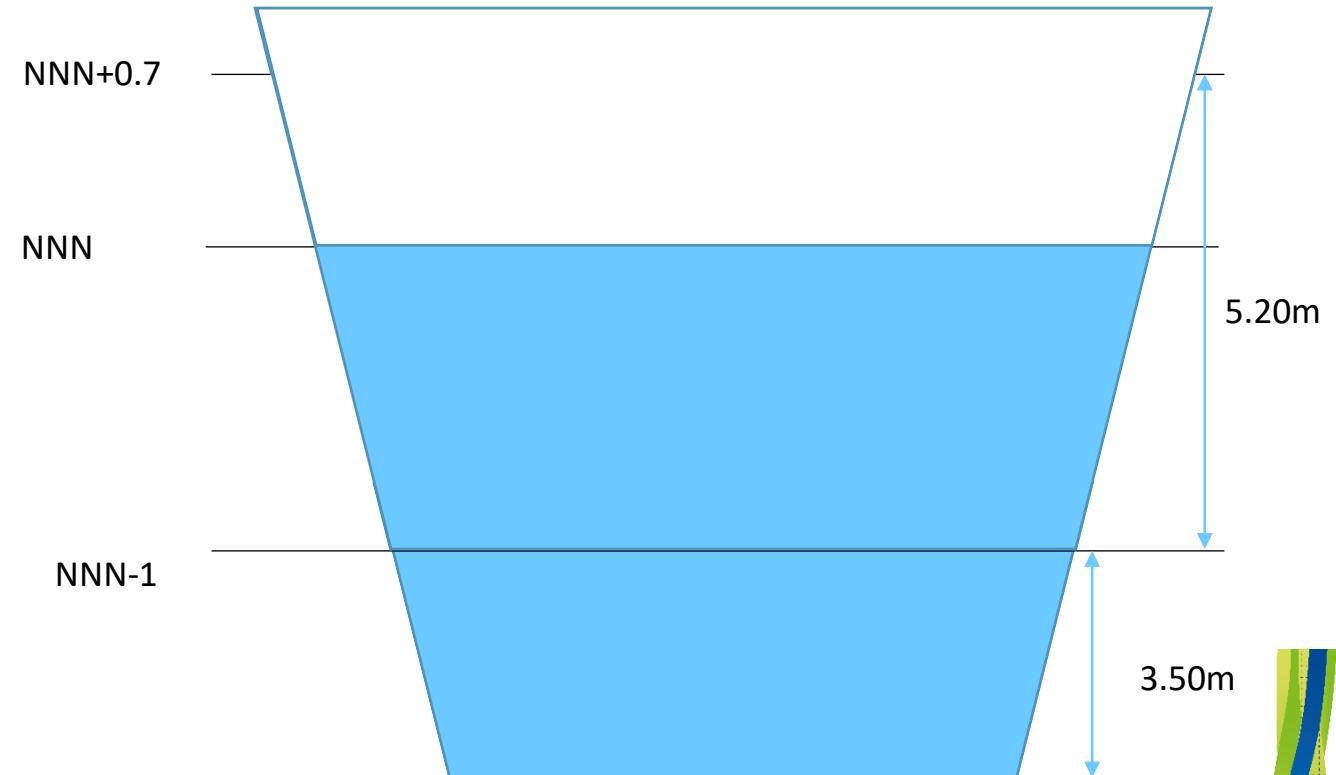
- + Palier n°2 : NNN+0.7m

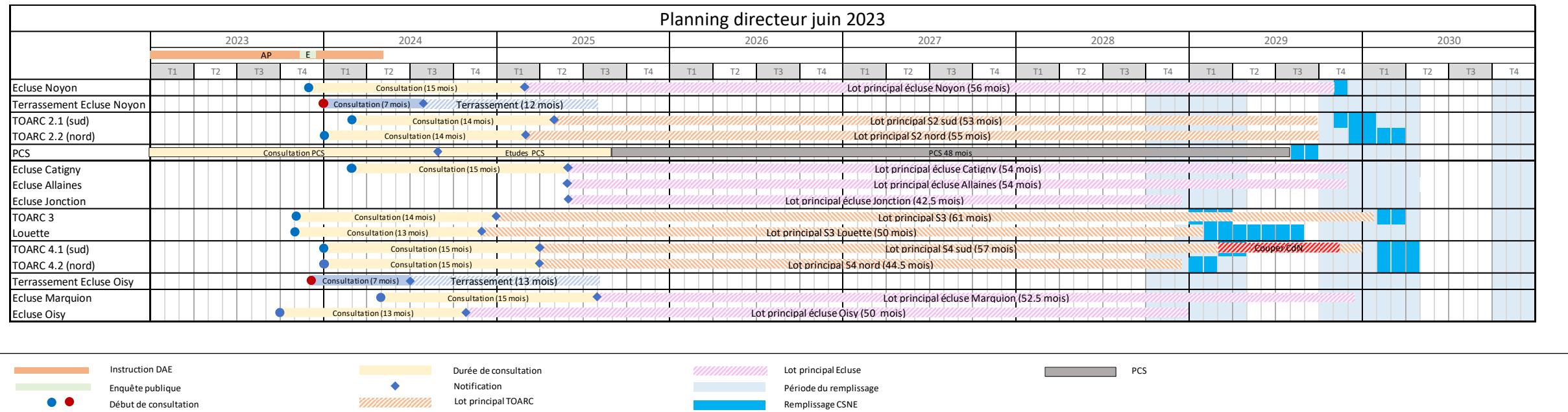
- POUR LOUETTE : 3 PALIERS

- + Palier n°1 : 12m

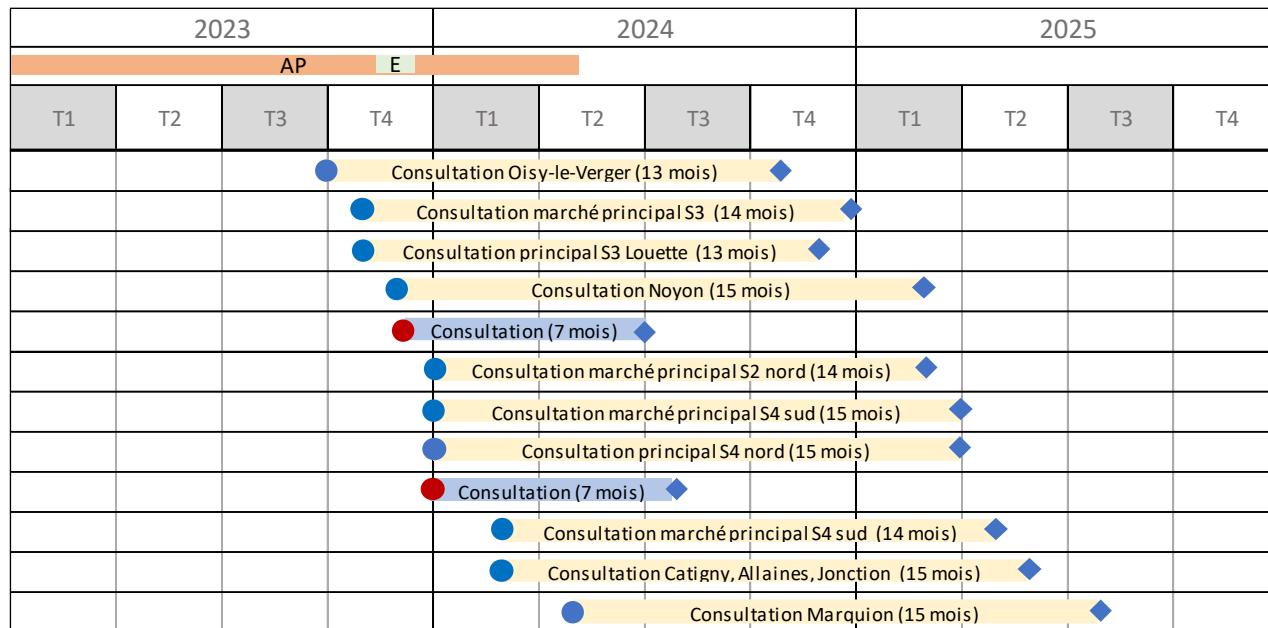
- + Palier n°2 : 24m

- + Palier n°3 : 36m





ORDONNANCEMENT DES MARCHÉS PRINCIPAUX



Ordonnancement des marchés Principaux

Ordonnancement des marchés Principaux		
Planning (Dématrrage de consultation)	Marchés principaux	Notification
T4 / 2023	Marché principal écluse Oisy le Verger	T4 / 2024
	Marché principal S3	
	Marché principal S3 Louette	
	Marché principal écluse Noyon	
	Marché Fouilles écluse Noyon	
T1 / 2024	Marché principal S2 nord	T1 / 2025
	Marché principal S4 sud	
	Marché principal S4 nord	
	Marché fouilles écluse Oisy le Verger	T3 / 2024
	Marché principal S2 sud	T2 / 2025
	Marché principal écluse Catigny, Allaines, Jonction	
T2 / 2024	Marché principal écluse Marquion	T3 / 2025

20 à 25 Marchés en publication d'ici la fin de l'année

dont 4 marchés principaux:

- Ecluse de Oisy le Verger
- Retenue de Louette
- TOARC S3
- Ecluse de Noyon



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

CONCLUSION

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



Cofinancé par
l'Union européenne



QUESTIONS, DISCUSSIONS...



CANAL SEINE-NORD EUROPE

#LeCanalAvecMoi

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



[www.
canal-seine-
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)